

Saint-Saud-Lacoussière

Bulletin Municipal

2025 - 2026



Informations pratiques - démarches administratives
événements - actualités

SOMMAIRE

Saint-Saud-Lacoussière BULLETIN MUNICIPAL 2025 -2026



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
NUMÉROS UTILES ET D'URGENCE	4
HORAIRES ET SERVICES	5
DÉMOGRAPHIE DE L'ANNÉE 2025	6
INFORMATIONS LOCALES	7
QUI VA SOIGNER LES BÊTES ?	16
INFORMATIONS GENERALES	18
RÉGLEMENTATIONS DIVERSES	24
PARC NATUREL RÉGIONAL	26
SECTION JEUNES	28
MANIFESTATIONS 2026	30
ASSOCIATIONS	31
FÉLIBRÉE 2026 ABJAT SUR BANDIAT.....	47

Le Mot du Maire



Que la nouvelle année apporte à toutes et à tous, la paix, la sérénité, la santé, le plaisir de vivre ensemble malgré nos différences, meilleurs vœux pour 2026.

Le 15 mars prochain, vous aurez à choisir une nouvelle équipe municipale. À 82 ans, il est grand temps pour moi de prendre ma retraite. Pendant 18 années, j'ai eu le bonheur de participer à l'évolution de notre commune (1 mandat comme 1^{er} adjoint, et 2 comme maire).

Tout n'a pas toujours été simple, les atermoiements, les tracasseries administratives ne nous ont pas facilité les choses.

Pendant ces 18 années, Saint-Saud-Lacoussière a beaucoup changé, positivement, je l'espère !

Il appartiendra à la nouvelle équipe de poursuivre les projets en cours, de faire preuve d'esprit novateur pour les futures réalisations, ce dont je n'en doute pas, et toujours dans l'intérêt général.

Des chantiers ont été achevés. C'est le cas de l'agence postale qui a ouvert le 06 décembre, des deux logements situés 5 rue de écoles et réservés de préférence à des familles, devant contribuer ainsi à préserver notre école.

Des travaux divers, comme tous les ans de la voirie communale :

1700 ml route de la minoterie, de la D85 à l'entrée de Maberout

Route des cèpes, du CD79 à l'entrée de Peytour

L'escalier d'accès à la mairie, fortement dégradé, a été refait entièrement.

Prochainement, enfin le démarrage des cinq pavillons Périgord Habitat (trois sur le terrain

du presbytère, deux dans le lotissement des carrières).

Reste en suspens, faute de crédits, le projet maison Alzheimer « CetteFamille » tributaire de subventions liées à notre budget national !

Ces dernières années, la composition de notre population sous l'influence des nouveaux arrivants, a fortement évolué (Britanniques, Hollandais, Belges, Français) et représente aujourd'hui plus du tiers de notre population totale (300 personnes).

Pour vivre ensemble, un effort de chacun est nécessaire dans cette tâche, notre maillon associatif est efficace et indispensable.

Un grand merci à tous nos bénévoles qui œuvrent toute l'année pour que Saint-Saud-Lacoussière reste une commune dynamique.

Merci à nos services généraux, administratifs et techniques, toujours disponibles et performants.

Très bonne année, santé et prospérité à tous.

Pierre Duval

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE

Mairie	05 53 56 97 03
Foyer rural	05 53 60 75 42
Agence postale	06 08 69 78 23
Accueil périscolaire	06 70 07 39 61
Ecole publique	05 53 56 94 85
Kinésithérapeute	07 80 99 62 20
Infirmières	05 53 56 94 54
Ambulance-taxi	05 53 56 12 79

SAMU (Service d'Aide Médicale d'Urgence) 15

Sapeurs-Pompiers 18

Police/Gendarmerie 17

Vous pouvez également composer le 112
dans l'ensemble de l'Union Européenne

AUTRES NUMÉROS ET SERVICES UTILES

Office de tourisme

16 place Alfred Agard
24300 NONTRON



Restos du cœur
Rue Pierre Bouillon
24800 THIVIERS
05 53 62 09 96
1 Rue du 19 mars
24300 NONTRON
05 53 56 88 06



CIAS
(Centre Intercommunal d'Action Sociale)
22 Rue Carnot
24300 NONTRON
05 53 60 80 40

Portage de repas
Centre Hospitalier
24300 NONTRON
05 53 56 45 87

**Comité féminin Dordogne pour le dépistage
des cancers**
7 Place André Maurois
24000 PERIGUEUX
05 53 07 06 67

Secours catholique
5 Rue André Chalut
24300 NONTRON
05 53 56 74 45

Epicerie sociale
Rue du 19 mars
24300 NONTRON
06 17 54 48 77

Centre aquatique l'Ovive
24300 ST MARTIAL DE
VALETTE
05 53 60 58 58



Violences Femmes Info
3919

Fédération contre la maltraitance
Alma 24
Lundi et jeudi 14h à 17h
05 53 53 39 77

HORAIRES ET SERVICES

MAIRIE

jours	heures
lundi et jeudi	9 h – 12 h
mardi, mercredi, vendredi	9 h – 12 h 13 h 30 – 17 h 30
samedi	Uniquement sur RDV

mairie.saint-saud@wanadoo.fr

<https://saintsaud.fr>



AGENCE POSTALE



L'agence postale a déménagé.

Depuis le 06 décembre, l'agence postale a déménagé dans de nouveaux locaux. Elle se situe au 5 B rue des écoles et vous accueille du mardi au vendredi de 9h30 à 12h20 et le samedi de 9h30 à 12h.

Attention, nouveau numéro de téléphone : [06 08 69 78 23](tel:0608697823)

PANNEAU POCKET

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application

PanneauPocket. Où que vous soyez, quand vous le souhaitez, tous les événements, les actualités et les alertes qui vous concernent sont toujours à portée de main sur votre smartphone.

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur votre smartphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur :

[AppStore](#) [PlayStore](#) [AppGallery](#)

Cliquez sur le à côté du nom de notre commune pour recevoir les notifications.

Si vous n'avez pas de smartphone, toutes les informations PanneauPocket sont aussi disponibles sur votre ordinateur. Sur une page internet tapez app.panneaupocket.com et recherchez Saint-Saud-Lacoussière.

LE CABINET MÉDICAL

Le kinésithérapeute, Théo Lécossais 07 80 99 62 20

Les infirmières, Nadine Magnesse et Emeline Lefilliatre peuvent recevoir au cabinet médical
sur rendez-vous : 05 53 56 94 54

DÉMOGRAPHIE DE L'ANNÉE 2025

NAISSANCES

10 juin	RENAUD Léon	855 Route des Châtaigniers
01 sept	ERLECKE Moritz	1830 Route du Palem
21 déc	MONTASTIER Pablo	624 Route du Relais de Poste



MARIAGES

19 juillet	MAHAUT Xavier, Paul, André et TRUPEL Marie, Annick, Bénédicte	7 Route Etang de Pabot
09 août	PUYRAVEAU Didier et GAYOU Marie-Pierre, Claudette	16 Rue du Boulevard
11 août	BLANC Emmanuel, Alain, Guillaume et DE SOUSA Mélanie	18 Rue des Terres de l'Aubade
16 sept	PASQUALI Filippo et JACOBO Yasmin	18 Impasse du Chalard
16 oct	VANIN Jean, Emile, Pierre et DIOT Martine, Micheline, Jacqueline	15 Rue Georges Rocal

DÉCÈS résidents commune

28 janvier	BESSE Marie-Louise née FAURE	393 Route du Relais de la Poste
16 février	FOUCAUT Camille, Renée née JOLLIVET	86 Impasse du Ruisseau
07 avril	MALLARD Pierre, Fernand, Yacinthe	681 Route du Grand Bœuf
19 avril	MONTASTIER Marie née LAUBUGE	670 Route du Relais de la Poste
20 avril	LARIBEAUT Marie, Odile, Dominique	Etang de Pabot
27 avril	MENEI Rose-Louise	767 Route des Bouleaux
16 mai	SMITH Caroline, Jacoba née BAKKER	333 Impasse du Vieux Moulin
03 juin	NOËL Arlette née MAUVEROUX	5 Rue du Stade
07 juin	GARAT Muriel, Laurence, Raymonde née URKIA	120 Impasse des Peychères
11 juin	GOMICHON Roger	12 Rue Georges Rocal
23 juillet	GAY Guy	320 Impasse du Puy
24 juillet	FAYE Raymonde, Jacqueline née MAZIÈRE	4 Chemin de la Fontaine
08 sept	BRUN Jean-François	949 Route de Peytour
09 sept	MAISONGRANDE Catherine née MAURANGE	48 Route du Grand Etang
28 sept	PEREZ Yvette, Léa née CAILLE	1466 Route de Belle Vue
01 nov	THIELEN Claude	2514 Route du Pont des Dames
01 nov	TRUCHASSOUT Louisette née MICHEL	375 Route des Sources
05 déc	CLAUDE Suzanne née MONDARY	950 Route du Daurillou
05 déc	CHAMBORD Marcelle (née ROUSSARIE)	3 Place du 8 mai 1945

Autres DÉCÈS : inhumations à St-Saud-Lacoussière 2025

27 janvier	BRANDY Annie née CABOS
25 mars	CHARENAT Louis
16 mai	CHANOIT Renée, Lucienne née GOBERT
29 mai	BRIE Jeannette née DELAGE
13 juin	BOUW Pierre, Jean, Henri, Paul
04 juillet	CHANOIT Renée née GOBERT
03 sept	BAGLIONE Henri
11 oct	JOUBERT Jacqueline née LALOIX





AIDE À DOMICILE

Le Centre Intercommunal d’Action Sociale propose deux services sur le territoire des 28 communes de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnois :



Un service d'action sociale générale :

Ce service consiste à aider les personnes dans l'étude et la constitution des dossiers à caractère social. Il comprend une commission d'aide à la population pour l'attribution de secours. Pour toute demande d'aide, contacter le CIAS, au 05.53.60.80.40, qui peut se déplacer sur rendez-vous. Nos services sont en contact avec les services sociaux du département, tels que : France Travail, la CAF, le Centre médico-social, le Conseil Départemental, et certains organismes tels que le Centre des Impôts, les Caisses de retraite, etc.

Un service prestataire d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) :

Le but essentiel du SAAD est d'accompagner les personnes dans leur vie quotidienne, afin de permettre un maintien à leur domicile le plus longtemps possible. Il est du rôle de chacun des intervenants d'essayer d'offrir un soutien à domicile optimal et adapté aux attentes et aux besoins des personnes accompagnées : accompagnement dans les gestes essentiels de la vie quotidienne (aide au lever/coucher, à l'habillage, à la toilette, à la prise des repas, etc.), entretien du lieu de vie (ménage, entretien du linge, aide à la préparation des repas, etc.), maintien du lien social (accompagnement aux sorties, aux courses, etc.).

Le SAAD emploie 83 personnes, et dispense en moyenne 7 000 heures au domicile de 525 personnes accompagnées tous les mois, sur l'ensemble du territoire.

Chaque situation étant spécifique, ne pas hésiter à contacter le CIAS pour avoir toutes les précisions. Les référentes de secteur se tiennent à votre disposition pour constituer les dossiers de demande d'aide à domicile (caisse de retraite, APA* : allocation personnalisée d'autonomie), et assurer le suivi des prestations.

*L'APA n'est pas récupérable sur la succession, les donations ou les legs.

A compter du 1^{er} janvier 2026, le SAAD devient un Service Autonomie à Domicile (SAD) par conventionnement avec le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), conformément au décret 2023-608 du 13/07/2023, permettant une réponse coordonnée d'aide et de soin auprès des personnes accompagnées.

COLIS ET REPAS DE NOËL

Cette année, le repas de Noël a eu lieu à l'Hostellerie Saint Jacques, les vendredi 14 et samedi 15 novembre.

120 personnes se sont réparties sur ces deux dates afin d'assurer un service et repas de qualité. Les colis, préparés par St Front la Rivière, ont été distribués par les conseillers municipaux fin décembre.



VIOLENCES INTRA FAMILIALES

Face à l'augmentation des violences faites aux femmes (augmentation de 11% en un an des féminicides et de 30% la nuit des V.I.F.), une mobilisation des élus et des associations s'est créée. Une journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, choisie le 25 novembre, est instituée. Dans ce cadre, la CLAP (Cellule de Lutte contre les Atteintes aux Personnes) de la Brigade de Gendarmerie de Nontron est opérationnelle depuis avril 2022 : 05 53 60 82 30

Ci-dessous, la liste des contacts utiles (la mairie conserve également un nombre de documents utiles et plus détaillés) :

Gendarmerie : 17

EVA 24 : (<https://eva24.fr>)

3919 : plateforme nationale d'écoute et information

114 : signalement de violences par SMS

119 : enfant en danger

3977 : maltraitance personnes âgées ou en situation de handicap

05 53 02 27 89 : Cellule de recueil des informations préoccupantes du département (CRIP)

115 : pour un hébergement d'urgence, bon taxi de nuit

05 53 01 71 79 : Maison de protection des familles en Dordogne :

05 53 09 09 49 : L'îlot femmes ; accueil de jour pour les victimes et bon taxi de jour

05 53 06 11 73 : France Victimes ; renseigner et accompagner les victimes, bon taxi de jour

05 53 35 90 90 : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) Périgueux

07 78 26 13 61 : Femmes solidaires

CAF et MSA 24 pour l'Aide aux Victimes de Violences conjugales : <https://mesdroitssociaux.gouv.fr>

Application **Mémo de Vie**, coffre-fort numérique

Bouton « **Mon Shérif** »

Tribunal de Justice : mise en place du **téléphone « grave danger »**

Portage de repas à domicile



Conserver le plaisir de rester chez vous...

Le service de portage de repas est un pilier du maintien à domicile. Il permet de prévenir la dénutrition et crée un lien social, la visite des livreurs est l'occasion de contact, de contrôle et d'information.

Des repas variés, équilibrés comprenant un potage, une entrée, un plat principal, un produit laitier, un dessert et un pain vous seront livrés à votre domicile par véhicule frigorifique.

Vous suivez un régime particulier (viande hachée, diabétique, sans sel, sans ferment, sans résidus), une diététicienne se charge de le respecter.

Des aides financières : Certaines mutuelles, certaines caisses de retraite ou l'APA (concernant les frais de portage) peuvent prendre en charge une partie du prix de ce service.

La souplesse des commandes des repas : Tous vos repas de la semaine, midi et soir, peuvent vous être livrés. Il vous est aussi possible de choisir vos jours de consommation en fonction du menu ou de vos besoins.

Tarifs (pour 2025) :

Prix du repas de midi 11.52 €

Prix du repas du soir 8.87 €

Tarifs réduits à partir d'un 2^{ème} repas livré par jour :

Prix du repas du midi 10.18 €

Prix du repas du soir 7.56 €



Renseignements et inscriptions,
Du lundi au vendredi de 8h à 16h00 au :



05 53 56 45 87

Centre Hospitalier de Nontron

Spécialité	Spécialiste	Jour	Fréquence	
Dermatologie	DR SILVEIRA Amanda	Mercredi	1 fois par mois	CH Nontron : 05.53.60.61.46 (numéro direct) ou 05.53.60.88.00 (standard)
Urologie	DR HAMMOUDI Zacharia	Dernier vendredi du mois	1 fois tous les 2 mois	
Pédiatrie	DR PRADEAUX Laurent	Jeudi matin	2 fois par mois	
Ophtalmologie	DR DES BEAUV AIS	Jeudi après-midi	2 fois par mois	
Consult mémoire	DR DUMAS Eric	Lundi	1 fois par mois	
Orthoptie	DR WEGMANN Flore			06.74.63.28.89
Diététique	Mmes LAULT Tiffany ANDRIEUX Coralie	A la demande	A la demande	CH Nontron : 05.53.60.89.89 (numéro direct) ou 05.53.60.88.00 (standard)
Addictologie	Mme SALMON Valérie	Lundi matin	Tous les 15 jours	ANPAA 24 05.53.07.66.82

Octobre Rose à Saint-Saud

Comme l'an passé, en partenariat avec la mairie, l'association Familles Rurales a participé à l'événement. Ainsi, une randonnée a été organisée le 11 octobre avec un départ à 10 h. La somme collectée ce jour-là auprès des différents donateurs de la commune a été rajoutée à la somme de 400 € attribuée par l'association Familles Rurales de Saint Saud, celle-ci choisissant de cesser ses activités.

De même des balles rondes (round bales en anglais) de foin, enrubannées de rose, ont été de nouveau disposées par David Romain, en différents points du bourg et de ses environs.

La somme de **592,50 €** a ainsi pu être remise au Comité Féminin de Dépistage des Cancers de Dordogne. Contact : 05 53 07 06 67 comitefeminin24@wanadoo.fr



 **Comité Féminin
DORDOGNE**
pour le dépistage des cancers

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez récemment emménagé ici ?

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux arrivants à Saint Saud et nous espérons que vous apprécierez de vivre dans notre belle commune. N'hésitez pas à vous présenter à la Mairie, où nous ferons tout notre possible pour vous aider à vous installer en douceur.

Have you recently moved here?

We extend an extremely warm welcome to all new arrivals in Saint Saud and we hope that you will

enjoy living in our beautiful commune. Please call in at the Mairie, where we will do all we can to help you settle in smoothly.

Bent u hier onlangs komenwonen?

Wijheden alle nieuwkomers in Saint Saud van harte welkom en hopen dat u metveelplezier in onzemooie gemeente zult wonen. Meldt u zich bij de Mairie, waarwe alles in het werkzullen stellen om u vlot te laten wennen.



Cette année encore, vous avez été généreux et nous avons reversé la somme de **4032.16 €** à l'AFM Téléthon.

Cela n'aurait pas pu être possible sans toutes nos petites mains qui ont réalisées les crêpes pendant deux jours, sans les apporteurs dans les hameaux, sans les généreux donateurs de lait, de farine et des lots pour la tombola. Une année difficile, tant par l'implication que par la participation. Un grand merci à Familles Rurales pour son don de 400 € et à Marie Pierre Gayou-Puyraveau pour son spectacle du dimanche qui a rapporté 414 €.

AU TROU DE PHILIPPOU, UNE NOUVELLE CABANE

Au Trou de Philippou, la cabane de feuillardier a fait peau neuve, ou plutôt a été complètement remplacée par une construction durable début août 2025.

Les cabanes de feuillardier de nos ancêtres n'étaient pas édifiées pour durer mais simplement pour servir d'abri, le temps d'un chantier de quelques semaines, ou tout au plus de quelques mois.

Jérôme REIX a su mettre son savoir-faire en œuvre et relever le challenge par un édifice alliant gestion durable et innovation.



SACHETS DE GRAINES DE FLEURS LOCALES DISTRIBUÉES AUX COMMUNES DU PNRPL

La distribution de sachets de graines de fleurs locales auprès des communes du Parc est un pas de plus vers des espaces publics vivants, propices aux polliniseurs.

Les végétaux portant le label « Végétal local » proviennent de collectes en milieux naturels : ils n'ont pas été sélectionnés ni croisés, et sont naturellement présents dans leur région d'origine biogéographique. Favoriser les fleurs locales est essentiel pour mieux nourrir les polliniseurs sauvages. En effet, les abeilles du Périgord-Limousin ne sont pas adaptées aux plantes exotiques ni aux variétés horticoles trop modifiées, dont le nectar est souvent difficile d'accès ou peu abondant. À l'inverse, les fleurs simples issues de la flore indigène répondent parfaitement à leurs besoins et contribuent à une pollinisation plus efficace.



Les agents techniques de la commune ont reçu le sachet de grains.

SAINT-SAUD OBTIENT LE LABEL « VILLES ET VILLAGES ÉTOILÉS – 3 ÉTOILES » !

Notre commune est fière d'avoir obtenu ce label 3 étoiles « Villes et Villages étoilés » qui récompense nos actions en faveur de la préservation du ciel nocturne et de la réduction de la pollution lumineuse.

C'est le fruit d'un engagement collectif pour un éclairage public responsable, au service de l'environnement, de la biodiversité, de la qualité de vie et de la santé de tous. Nous remercions l'ensemble des acteurs et habitants qui contribuent à rendre notre territoire durable et respectueux de la vie nocturne.



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte chaque jeudi après-midi de 14h30 à 17h (sauf jours fériés).

Deux bénévoles vous accueillent et vous conseillent si besoin pour faire votre choix : romans régionaux, fictions historiques, romans policiers, biographies, livres de cuisine, albums pour enfants, littérature « fantasy » et romans pour la jeunesse.



Quelques lectrices et lecteurs assidus nous rendent visite chaque semaine et nous souhaiterions qu'ils ou qu'elles soient plus nombreux (ses) !

Le Réseau des Médiathèques du Périgord Nontronais renouvelle 2 fois par an, par l'intermédiaire d'une navette, le stock prêté, soit environ 200 documents. S'y ajoutent les dons de particuliers. Vous pouvez donner vos livres s'ils ne sont pas abîmés ou trop anciens. Nous approvisionnons aussi la Pesée du Savoir ou boîte à livres près de la halle.

N'hésitez pas à venir nous voir. L'inscription est gratuite.
Les bénévoles : Maryvonne Maurange et Paulette Lalisou.

DÉCHETTERIE

Saint-Pardoux-la-Rivière 06 14 65 29 79

Du 16 septembre au 14 juin

Lundi : Fermée

Mardi : 9h-16h

Mercredi : 9h-16h

Jeudi : 9h-16h

Vendredi : 9h-16h

Samedi : 8h-12h

Dimanche : Fermée

Fermée les jours fériés

Du 15 juin au 15 septembre

Lundi : Fermée

Mardi : 7h – 14h

Mercredi : 7h – 14h

Jeudi : 7h – 14h

Vendredi : 7h – 14h

Samedi : 8h – 12h

Dimanche : Fermée

Fermée les jours fériés

L'accès nécessite l'utilisation d'un badge.

Pour l'obtenir, il faut créer un compte sur le site :

<https://smctom-nontron.ecocito.com> (muni d'un justificatif de domicile de moins de trois mois)

Vous recevrez ensuite votre badge par courrier



RAMASSAGE DE FERRAILLE

Un calendrier de ramassage de ferraille les lundis 2 mars 2026, 01 juin, 31 août et 30 décembre est mis en place sur inscription au secrétariat de la mairie 05 53 56 97 03. Cette intervention sera réalisée par un professionnel et à votre domicile.

En dehors de ces dates et si besoin de débarrasser de gros volumes, contacter la mairie.

ÉCOLE DE SAINT SAUD LACOUSSIÈRE

L'école de Saint Saud Lacoussièraccueille deux classes et fonctionne en regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec l'école d'Abjat sur Bandiat qui accueille également deux classes. Les élèves de notre RPI habitent les communes de St Saud Lacoussièrre, Abjat sur Bandiat et Champs Romain. Cette année, notre école se compose de 38 élèves : 22 élèves en maternelle (PS MS GS) et 16 élèves en CP CE1. À Abjat, 38 élèves également répartis sous la forme : 15 élèves en CE2 et 23 en CM1 CM2.

Notre école a pour projet annuel la biodiversité sous sa forme la plus simple. Il tenait à cœur aux enseignantes d'investir les enfants dans leur rapport à la nature, et de les sensibiliser dès le plus jeune âge à l'importance de la préserver. Nous faisons le constat des bienfaits du contact direct de la nature sur les enfants dans les apprentissages et nous souhaitons le développer. Ainsi, les deux classes réaliseront chaque période diverses interventions et balades, ainsi que des séances « d'école dehors ». L'association « La sauce paysanne » participe à ce projet et nous permet de financer des sorties auprès de professionnels (visite de sites maraîchers, immersions en forêts, pistage animalier ...).

Nous remercions la municipalité qui est toujours disponible et à l'écoute de nos demandes. La mairie a entrepris de nouveaux travaux afin que la totalité des salles de classe soient en très bon état. Nous pouvons donc enseigner dans de bonnes conditions.

Nous remercions Sylvie Viroulet-Biniecki pour son aide précieuse dans la classe de maternelle et pour toutes ces années de service. En effet, Sylvie effectue sa dernière année avant de partir profiter d'un repos amplement mérité.

Merci à Sandra Marcillaud pour son implication et son efficacité dans la propreté des locaux et la gestion du temps de la cantine. Merci à Guilaine Lousteaud de continuer à nous régaler à chaque repas. Pour terminer, merci à Charlotte Coudert et Laura Vigneron pour leur implication dans le périscolaire !

Merci aux parents de l'association « Les Mille Pattes » pour leur investissement et le financement des divers projets.

Merci aux enfants pour leur bonne humeur et leur soif d'apprendre !

L'équipe enseignante

CANTINE SCOLAIRE

A Saint-Saud, les effectifs restent stables : 38 enfants et 6 adultes déjeunent régulièrement à la cantine. Les produits locaux entrent quotidiennement dans l'élaboration des repas. Dans les assiettes on trouve les légumes des maraîchers de Saint-Saud, le fromage et les yaourts de la ferme Belardia, la viande du boucher de St Pardoux et une nouveauté : du poisson frais venu directement de Charente Maritime.

Un grand merci à Guilaine pour ces délicieux repas divers et variés.



LE MARCHÉ AUX CÈPES

L'association Cèpes du Périgord, en partenariat avec la Mairie de Saint Saud, a tenu 11 jours d'ouverture, quatre jours consécutifs du 15 au 18 septembre et sept jours entre le 25 septembre et le 02 octobre. En ajoutant les ventes de la journée « Cèpes par-là ! » le 05 octobre, ce sont en tout deux tonnes de cèpes négociés cette année. Notre marché acquiert désormais une notoriété, quatre professionnels viennent occasionnellement et beaucoup d'acheteurs de Dordogne, Haute-Vienne, Deux-Sèvres, Charente, Charente Maritime, Gironde, Lot et Garonne nous rendent visite sous la halle. L'information de



la tenue du marché leur parvient grâce au fichier constitué par le travail de notre association.

Nous regrettons que quelques-uns soient repartis sans achat devant les faibles quantités certains jours. Même si nous avons fait bien plus que 2024 (600kg), ces dernières années restent faibles ; il faut remonter à 2020, qui avait atteint près de cinq tonnes.

Nous remercions la municipalité, les élus, les secrétaires de mairie et le comité des fêtes pour leurs aides à l'organisation. Espérons de belles cueillettes en 2026.



NOËL DE LA COMMUNE

Le dimanche 14 décembre, la compagnie Plume de Lalinde a présenté un spectacle aux enfants de l'école de Saint Saud. Une trentaine de spectateurs ont pu applaudir le spectacle « L'important c'est d'essayer ». Après avoir appelé plusieurs fois le père Noël, celui-ci est enfin arrivé pour distribuer des bonbons et des câlins à tous ceux qui le voulaient. A l'issue de la journée, un goûter a été offert à tous. Nous vous attendons nombreux l'année prochaine.



INCIVILITÉS

Nous constatons de nombreuses incivilités qui affectent fortement notre collectivité : le vol de panneaux routiers ; des balises de signalisation (sécurité routière absente avec mise en danger) ; le vol du volet du cabinet médical. Le non-respect du tri, le dépôt des



déchets à côté des poubelles, les encombrants qui devraient être amenés en déchetterie sont également des incivilités récurrentes. Sans oublier de parler des déjections canines qui parsèment nos lieux publics.

J'aime ma commune : j'en prends soin

BÂTIMENT RUE DES ECOLES

Les travaux des deux logements du 5 rue des Écoles sont enfin finis et les appartements ont été mis à la location. La superficie de chaque logement est de 130m². Ces logements comprennent au RDC : cuisine, salle à manger, salon, WC et à l'étage : 3 chambres, salle d'eau avec WC .

A la rédaction de cet article, un logement est occupé depuis le 1er janvier et un autre reste à louer.



CONNECT'E-BUS

Avec le Connect'e-Bus, le service public vient au plus près de chez vous pour vous guider dans toutes vos démarches administratives : c'est un service gratuit. Vous le trouverez une fois par mois sur le parking de la mairie. C'est un espace numérique itinérant proposant des ateliers numériques et des temps d'accueil individualisés, sur le territoire du Périgord Vert.

Le Connect e-bus est là pour vous écouter, vous informer et vous accompagner dans vos démarches quotidiennes et administratives dématérialisées. Il proposera également une action autour de l'accès aux droits, la gestion du budget au quotidien et le surendettement.

Un conseiller numérique qualifié et un travailleur social vous accompagneront. Le Connect e-bus est équipé d'une connexion internet par satellite, d'un espace « formation » comportant trois postes informatiques et d'un espace de confidentialité.

Retrouvez les prochaines permanences du Connect'e-bus à Saint Saud sur l'application Panneau Pocket



Contactez votre conseiller numérique : [05 33 09 36 72](tel:0533093672)

Plus d'infos : www.udaf24.fr

Qui va soigner les bêtes ?

Les enjeux de la transmission d'une exploitation agricole



Je suis agriculteur en approche de la retraite et j'aimerais transmettre à un jeune souhaitant s'installer.

Comment faire pour :

- Anticiper sereinement mon départ à la retraite
- Transmettre mon exploitation dans les meilleures conditions
- Valoriser mon patrimoine professionnel et personnel
- Faciliter une mise en relation avec des repreneurs ?

Heureusement, il y a le Comité Local Installation Transmission (CLIT) pour dynamiser la transmission et l'installation d'exploitations agricoles en Périgord-Nontronnais. Le CLIT peut réaliser des repérages cédants (28,5% des agriculteurs de la CCPN ont plus de 56 ans), gérer localement la mise en relation cédants/candidats et assurer l'intégration des nouveaux installés.



Les quatre étapes

Étape 1 : le PAIT (Point Accueil Installation Transmission)

C'est la porte d'entrée pour tout projet de cessation ou de transmission, comprenant

- Un accueil personnalisé (siège, antennes locales ou sur les exploitations) – partenariat avec la MSA pour entretien retraite
- Informations sur les droits, aides, démarches PAC, fiscalité etc.
- Orientation vers les bons interlocuteurs

Étape 2 : le diagnostic de l'exploitation

- Visite terrain + entretien personnalisé
- Analyse complète : gestion ; humain ; foncier ; matériel ; cheptel ; commercialisation ; contexte réglementaire
- Évaluation du potentiel de l'exploitation et sa valeur de reprendabilité
- Remise d'un document de synthèse et d'un plan d'action

Étape 3 : le RDI (Répertoire Départemental à l'Installation)

C'est un outil national de mise en relation entre agriculteurs souhaitant transmettre une exploitation ou trouver un associé et porteurs de projet souhaitant s'installer en agriculture

- Mission de service public confiée aux Chambres d'agriculture
- Site dédié : www.repertoireinstalation.com
- Mise en visibilité de l'exploitation auprès des candidats à la reprise et accompagnement à la mise en relation

Étape 4 : le parrainage

Le stage parrainage est destiné aux porteurs de projets agricoles

- C'est un dispositif de stage rémunéré de 3 à 12 mois à effectuer sur une exploitation agricole en activité en vue d'une reprise ou d'un remplacement d'associé(e)
- Pour le ou la chef(fe) d'exploitation en place, le stage de parrainage permet de mieux connaître la personne à qui l'on transmet la ferme et ainsi partir à la retraite sereinement ou en cas d'association de s'assurer que le choix de partenaire est bon



L'accompagnement collectif

- Réunion d'informations cédants en partenariat avec la MSA
- Formation de trois jours : « transmission de mon exploitation : je prépare, j'optimise, je planifie »
 - Comprendre les enjeux de la transmission
 - Planifier son départ et optimiser sa retraite
 - Calculer la valeur de son entreprise
 - Identifier les conséquences fiscales et patrimoniales

Les chiffres de l'installation en Dordogne

	2022		2023		2024				
	DJA	Initiative	TOTAL	DJA	Initiative	TOTAL	DNJA	Initiative	TOTAL
BIO	73	46	119	70	37	107	89	26	115
Vente directe			56			58			50
HCF			83			83			72
Sociétale			66			63			70
			67			51			56

Les productions principales en 2024 :

- Maraîchage (27)
- Bovins-viande (17)
- Bovins-lait (9)
- Viticulture (8)

Contacts

Sandrine Rossignol

Conseillère transmission

Sandrine.rossignol@dordogne.chambagri.fr

06 81 87 02 73

Solenne Guillaud-Rollin

Conseillère d'entreprise

Solenne.guillaud-rollin@dordogne.chambagri.fr

06 33 81 23 35

Céline Marty-Fournier

Animatrice territoriale Périgord Vert

Celine.fournier@dordogne.chambagri.fr

06 87 37 32 09



INFORMATIONS GÉNÉRALES

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR

INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2026
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12663*02)

OU FLASHEZ
CE QR CODE

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2026

NOUVELLES MODALITÉS D'ÉLECTION EN 2026 : COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS

Hier, un scrutin majoritaire pluri-nominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, pluri-nominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.



Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme / homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote. **Chaque électeur/rice devra voter pour une liste complète, sans panachage, ni vote préférentiel et aucun nom ne devra être rayé, sous peine de vote nul.**

Recensement de la population 2026



Le recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février
Benjamin et Marie seront les agents recenseurs de la
Commune. Merci de leur réserver le meilleur accueil



**Vos réponses aujourd'hui
construisent la vie locale de demain.**

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 15 janvier 2026.
Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

**Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité
à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.**

 le-recensement-et-moi.fr

Plus d'informations également auprès de votre agent recenseur ou de votre mairie. Le recensement de la population est gratuit.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 introduit le **plan communal de sauvegarde (PCS)** en tant que déclinaison du **dispositif ORSEC à l'échelle de la commune**.

Ainsi, disposer d'un PCS à jour est une condition essentielle pour assurer la sécurité, la protection et l'information des citoyens face à l'évolution des risques naturels, technologiques et sociétaux. C'est un outil **rendu obligatoire pour les communes soumises à au moins un risque majeur**

Mais s'il constitue un élément central de la sécurité civile en France, il permet également aux collectivités d'anticiper, d'organiser et de coordonner leurs actions face aux événements majeurs susceptibles d'affecter la population. Des exercices de crise seront programmés régulièrement afin de renforcer ces actions.

Un exemplaire de ce document est consultable en mairie par toute personne qui en ferait la demande.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

COMMUNE DE SAINT-SAUD-LACOUESSIERE

URBANISME : mutualisation du service

Dans un souci de mutualisation des ressources et des compétences à une échelle pertinente et afin d'assurer une gestion plus efficace et d'améliorer la qualité des services rendus aux usagers, la CCPN a décidé de rejoindre le service instructeur unifié regroupant la Communauté de communes Périgord Limousin (CCPL), la Communauté de communes Isle Loue Auvézère en Périgord (CCILAP) et la Communauté de communes Périgord Nontronnois (CCPN).

Ce service, porté par la CCPL, situé à ST JORY de CHALAIS, assurera l'instruction des autorisations d'urbanisme sur le territoire de la CCPN **à compter du 01/01/2025**.

Les démarches restent les mêmes pour le dépôt de vos demandes d'autorisation :

Dossiers papier auprès de votre mairie qui reste le guichet unique

Dossiers dématérialisés : <https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>
à compter du 01/01/2025

Service urbanisme CCPL

1 rue de la Paix 24800 ST JORY DE CHALAIS

CHALAIS

05 53 35 68 08

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h,
le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h

RÉGIE DE L'EAU

Depuis le 1er janvier 2021, la création de la SEMOP O'PERIGORD NONTRONNAIS, initie un modèle de coopération novateur et transparent pour la gestion du service de l'eau avec un actionnaire public, la Communauté de Communes du Périgord Nontronnois (40 %), et un actionnaire privé, la SAUR (60%). O'Périgord Nontronnois assure l'exploitation des installations, la production et la distribution de l'eau à tous les usagers, ainsi que la facturation pour le compte de la Régie de l'Eau.

De 8h à 18h : les chargés de clientèle de O'Périgord Nontronnois répondent aux clients.

Composez le 05 81 31 85 03. En dehors de ce créneau horaire, ce même numéro permet de joindre le service d'urgence.

À partir du mardi 3 décembre 2024 : accueil clientèle tous les mardis, au rez-de-chaussée de la mairie de Nontron, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Pour certains consommateurs, l'approvisionnement en eau est assuré par Sogedo.
Veuillez consulter votre facture d'eau pour vérifier qui est votre fournisseur.



Téléphone : 05 53 05 72 53 Email : brantome@sogedo.fr Dépannage : 05 53 30 21 98

NOUS PROTÉGEONS NOTRE RIVIÈRE

Un arrêté préfectoral de Protection de Biotope (APPB) du 17 février 2022 protège la Dronne amont depuis sa confluence avec le ruisseau du Dournaujou, sur la commune de Mialet et sa confluence avec le ruisseau du Manet, à Saint-Pardoux-la-Rivière. La zone comprend l'intégralité du lit mineur de la Dronne et par conséquent aussi celui situé sur le territoire de Saint-Saud-Lacoussière.

Pour rappel, le lit mineur se définit comme l'espace recouvert par les eaux coulant à plein bord, avant débordement.

Cette zone comprend également, tout le long de la portion de rivière ainsi



délimitée, deux bandes de 10 mètres de largeur, situées de chaque côté du cours d'eau, et mesurées à partir de la limite du lit mineur de la rivière.

En conséquence, le piétinement dans le lit mineur de la rivière par des humains ou du bétail est donc interdit. L'inverse occasionnerait des contrôles par l'OFB ou la gendarmerie.

En effet, les étés apportent des périodes caniculaires de plus en plus fréquentes et **des situations ubuesques ont été rencontrées au cours de la saison estivale 2025, alors que des panneaux de signalisation de l'APPB sont installés sur site.**

Pour se rafraîchir, le Grand Etang est à la disposition de tous, habitants et touristes.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL-HABITAT (PLUI-H) – ON EN EST OÙ ?

Dans la salle des fêtes de Nontron, le 2 décembre 2025, a eu lieu la présentation du projet en réunion publique et avec les Personnes publiques associées.

La suite du calendrier :

16 décembre 2025 : arrêt du PLUI-H (voté à l'unanimité en réunion communautaire à Nontron)

Janvier-mars 2026 : consultation des personnes publiques associées

Avril-juin : enquête publique (le commissaire enquêteur donne son avis sur le PLUI-H)

Fin 2026 : arrêt du projet

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pour faire votre pré-demande de Carte Nationale d'Identité, vous devez tout d'abord créer un compte sur le site de [l'Agence Nationale des Titres Sécurisés \(ANTS\)](#).

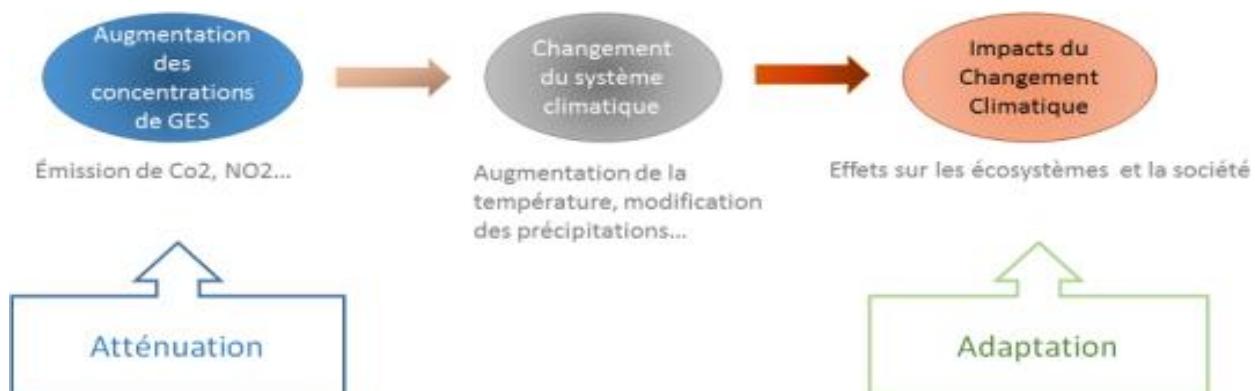
Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un récapitulatif de pré-demande sur lequel figure, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront nécessaire pour finaliser votre pré-demande en mairie.

Prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie de Nontron au 05 53 60 84 00.
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS, pour la confection du dossier et pour les remises.
Pensez à anticiper vos demandes, la confection de ces documents se fait uniquement sur rendez-vous.
Le délai d'obtention de votre document varie selon la période de votre demande.



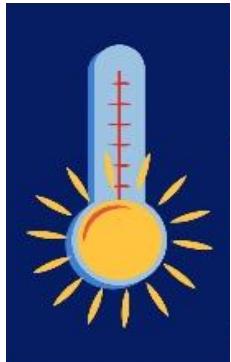
TRANSITION ENERGETIQUE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'adaptation au changement climatique, définie au fil des rapports du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), est la démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu, qu'il s'agisse de la variabilité climatique mais aussi des événements climatiques extrêmes. La démarche d'adaptation, qui agit sur les conséquences du changement climatique, est complémentaire des actions d'atténuation qui visent à réduire les causes du changement climatique, c'est-à-dire les émissions de gaz à effet de serre.



A travers le concours d'écriture qui s'est déroulé du 15 juin au 15 septembre 2025, les habitants et les touristes se sont essayés à imaginer notre territoire en 2050. Le Parc a ainsi réceptionné 118 contributions sous forme de poèmes, textes, proches de l'imaginaire ou au contraire réalistes. Les résultats du concours ont été révélés le 7 octobre 2025 à Miallet.

Des balades contées se sont également déroulées sur le territoire du PNRPL, au cours desquelles la projection de chaque participant en 2050, guidés par les récits de Jean-François Vignaud, leur ont apporté une vision des paysages et des modes de vie dans 25 ans. D'autres balades contées seront organisées en 2026, à l'initiative des quatre communautés de communes du Périgord vert qui se sont regroupées pour ce projet.

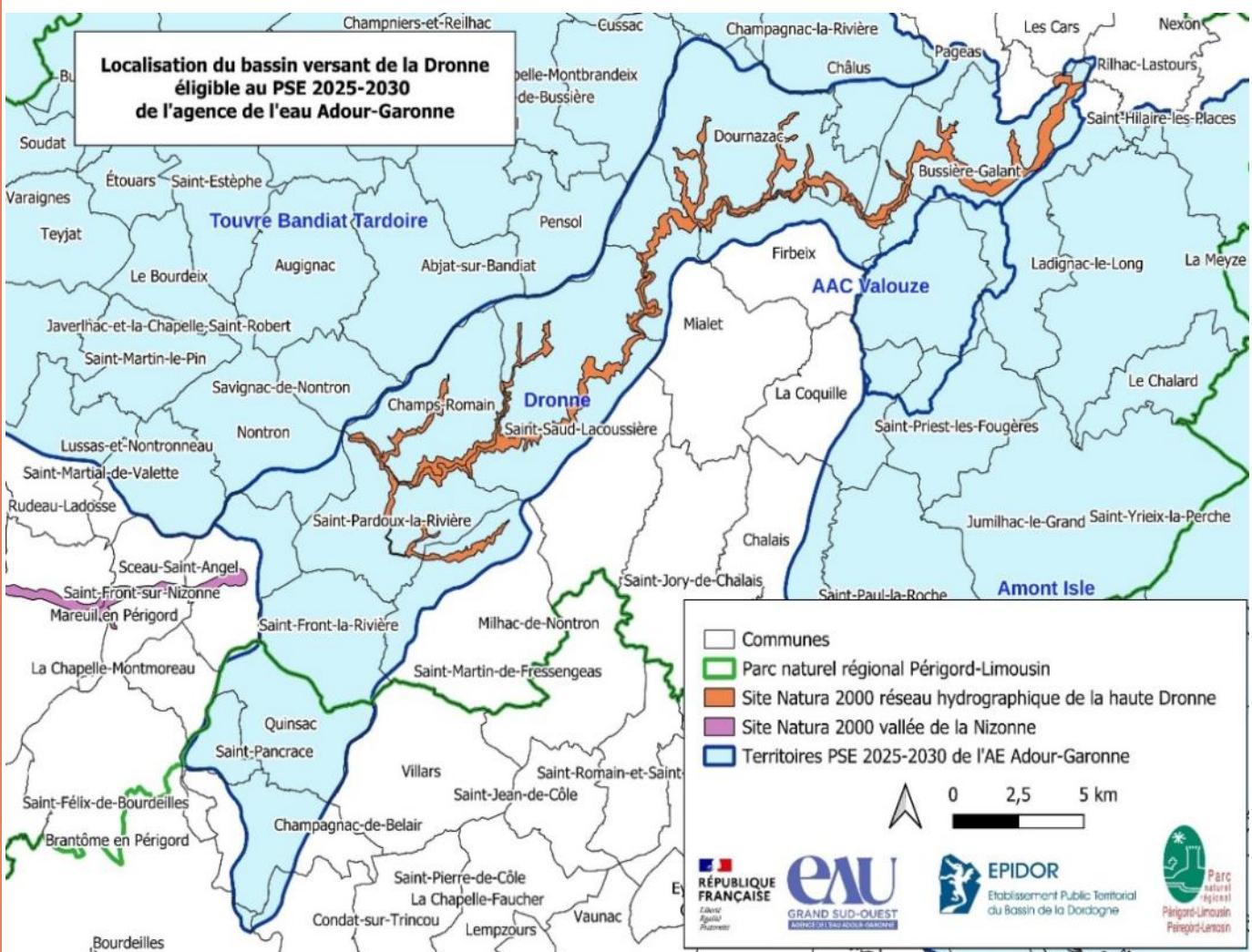


AGRICULTURE : PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX (PSE)

Dans le cadre de son 12^{ème} programme d'intervention, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne renouvelle son dispositif de Paiements pour services Environnementaux (PSE) qui vise à reconnaître et rémunérer les agriculteurs selon la performance environnementale de leurs systèmes de production en fonction d'une ambition environnementale élevée définie en amont.

Sur le bassin Adour-Garonne et en particulier sur le territoire de la Dronne, un premier dispositif de PSE Zones Humides-Prairies Permanentes est mis en place entre 2025 et 2029.

Celui-ci a été présenté le 22 octobre 2025 au foyer rural.



RÉGLEMENTATIONS DIVERSES

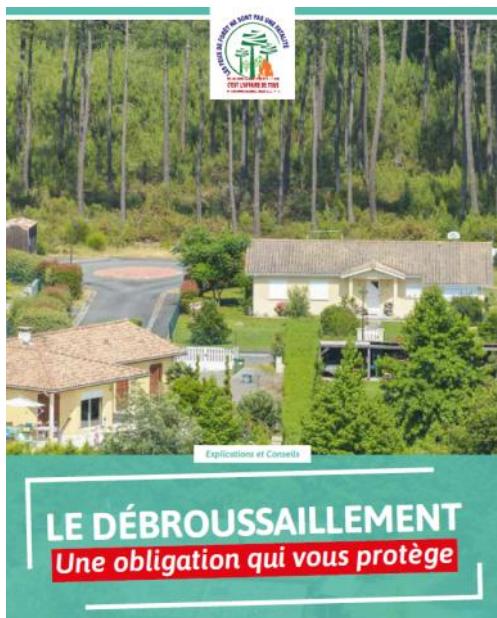
Les meublés de tourisme

La réglementation applicable aux meublés de tourisme, de même qu'aux chambres d'hôtes, prévoit :

l'obligation de déclaration des meublés de tourisme classés ou non. (Articles L 324-1-1 et 324-4 du code du tourisme) Ainsi, conformément au code du tourisme, toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, ou une chambre d'hôtes, classé ou non, doit en faire préalablement la déclaration auprès du maire de la commune où se situe le meublé. Un formulaire Cerfa n° 14004*04 pour un meublé, ou n° 13566*03 pour une chambre d'hôtes, est à compléter par l'hébergeur et à remettre en mairie. Un récépissé de "déclaration en mairie de location de meublé de tourisme (ou chambre d'hôtes)" lui sera remis en retour.

Le débroussaillage

Votre propriété est à proximité d'un espace boisé? Vous êtes concerné par le débroussaillage...



L'Aquitaine est classée à haut risque pour les feux de forêt, avec plus de 1500 départs de feu par an – dont 94% ont une origine humaine – et 1600 ha de surfaces brûlées en moyenne. De nombreux incendies pourraient être évités par simple respect des mesures de prévention. L'une de ces mesures obligatoires est le débroussaillage, dont les dispositions sont définies par le code forestier et les règlements préfectoraux de protection de la forêt contre l'incendie.

Qu'est-ce que le débroussaillage ?

Le débroussaillage consiste à réduire la densité de végétation autour de sa maison pour diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies. Il garantit la rupture horizontale et verticale de la continuité du couvert végétal.

Attention : débroussailler n'est pas défricher ! (Art. L 131-10 du code forestier)

Pourquoi débroussailler ?

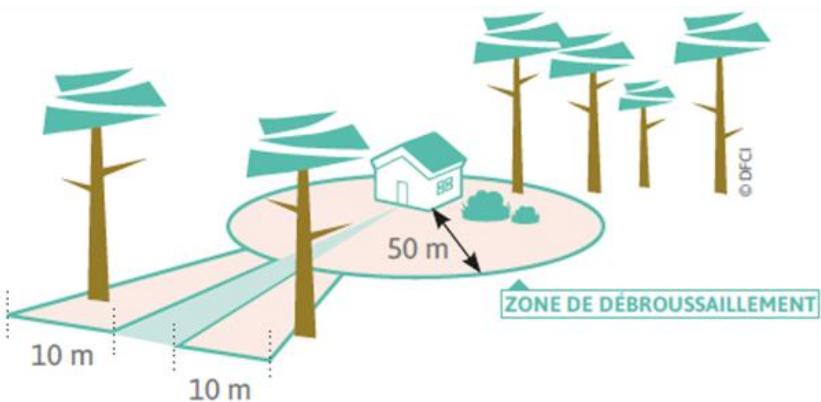
- Eviter les départs de feu et leur propagation depuis ou vers les propriétés situées en forêt et à proximité
- Réduire l'intensité de l'incendie aux abords des habitations et empêcher que l'incendie ne touche les bâtiments
- Faciliter la circulation des véhicules des sapeurs-pompiers en cas d'intervention

Où débroussailler ?

Pour les terrains situés à moins de 200m des bois et forêts, l'obligation de débroussailler s'applique sur :

- 50m aux abords des constructions
- 10m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions

Dans le cadre d'un plan de prévention des risques contre les incendies de forêt (PPRIF), l'obligation peut être portée jusqu'à 100m aux abords des constructions.



Qui doit débroussailler ?

Le débroussaillement incombe à celui qui crée le risque, c'est-à-dire à tout propriétaire, ou ayant droit (locataire), de constructions, chantiers ou installations de toute nature, situés à moins de 200m de bois et forêt. En zone urbaine, la totalité de la parcelle, bâtie ou non, doit être débroussaillée. (Art. L 134-8 du code forestier)

Dans l'exercice de ses pouvoirs de police, le Maire est responsable du contrôle et de l'exécution de ces obligations. Il peut, après mise en demeure, exécuter d'office les travaux à la charge du propriétaire.

Le non-respect de cette obligation par le propriétaire peut également :

- Donner lieu à une amende allant jusqu'à 30 € par m² (Art. L 134-2 du code forestier)
- Engendrer une franchise supplémentaire d'assurance de 5 000 € en cas de sinistre (Art. L 122-8 du code des assurances)
-

Quand débroussailler ?

La période la plus appropriée est juste avant la reprise de la végétation, durant les mois de février et mars, et lorsque le niveau de vigilance est de « faible à moyen » (consultable sur dfci-aquitaine.fr). Cette opération doit être renouvelée au moins une fois par an et adaptée selon la croissance des végétaux.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillement, vous pouvez contacter la mairie ou vous rendre sur jedebroussaille.gouv.fr



J'entreprends les travaux les plus lourds

J'engage les travaux de coupe et de broyage pour créer des discontinuités dans la végétation.



J'entretiens

Je tonds l'herbe, je coupe les broussailles, j'élague les branches basses des arbres et je taille mes haies pour réduire la masse de végétaux au sol.



Je nettoie

Je supprime les combustibles potentiels des alentours de ma maison et j'élimine les résidus issus du débroussaillement.

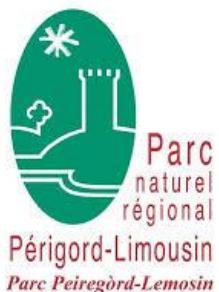
L'Emploi du Feu en Dordogne

Selon l'arrêté préfectoral du 5 avril 2017, le brûlage des déchets verts peut être autorisé en communes rurales après **déclaration écrite auprès de la mairie 3 jours avant la date prévue** :

- Être propriétaire ou ayant-droit (locataire)
- Du 1er octobre à fin février uniquement
- De 10h à 16h
- Vent < 20 km/h
- Assurer les moyens pour enrayer tout incendie



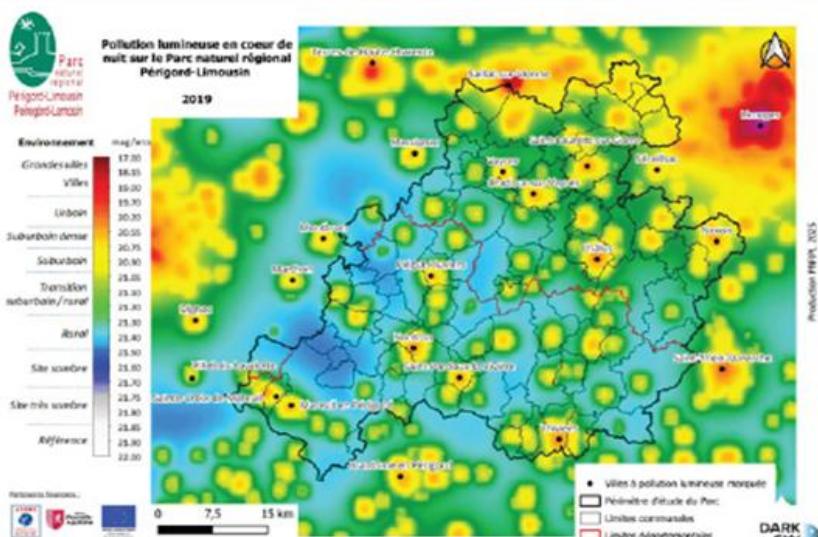
L'ACTUALITÉ DU PARC « *Nòstra vita s'inventa aquí* »



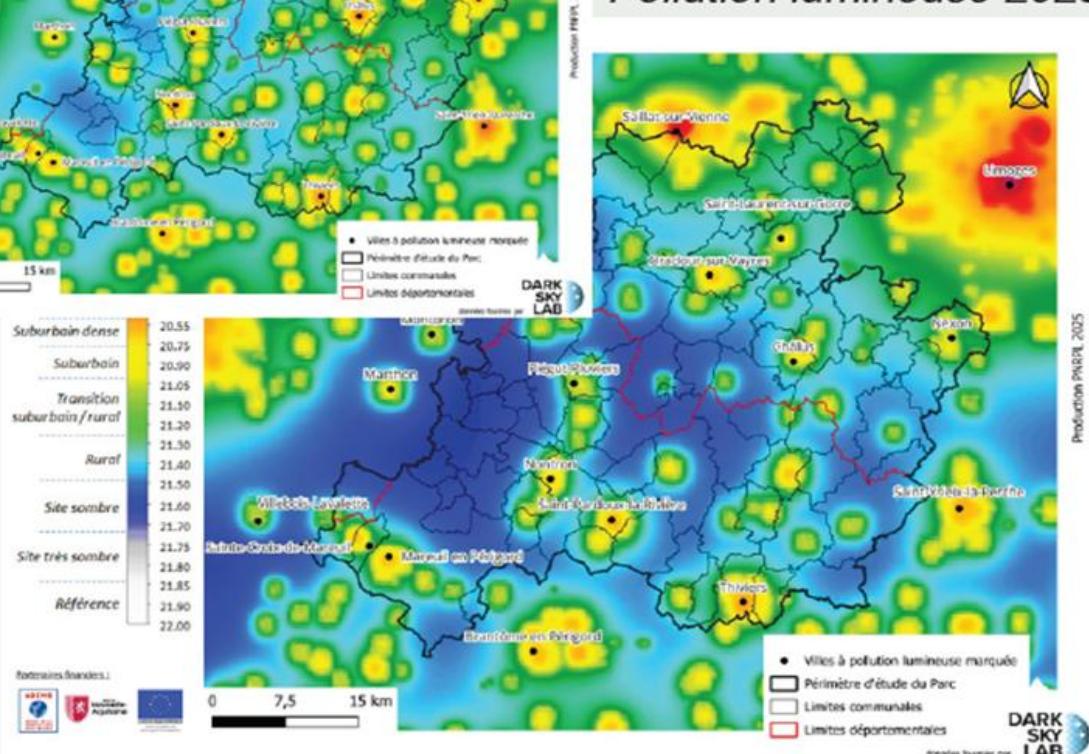
Nuit : un nouveau label plein d'étoiles

En octobre 2025, le Parc naturel régional Périgord-Limousin a été labellisé « Territoires de Villes et Villages Étoilés » dans le cadre de la 9^e édition du concours national organisé par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes. Une distinction qui récompense les efforts menés par près de 50 communes du territoire en matière de préservation de l'environnement nocturne. Et les résultats sont visibles!

Pollution lumineuse 2019



Pollution lumineuse 2023



Plus d'infos

Culture : une belle 3^e place !

Au printemps 2025, Tèrra Aventura, le réseau de chasses aux trésors de Nouvelle-Aquitaine, a invité ses joueurs à élire leur parcours préféré. Après plusieurs semaines de suspense, le parcours créé par le Parc à Abjat-sur-Bandiat a remporté la 3^e place de ce concours régional. Intitulé "Zellé, Mesfia-te", le parcours plonge les aventuriers dans l'univers occitan du Périgord-Limousin. Il invite à découvrir l'histoire et les curiosités d'Abjat, tout en mettant à l'honneur la création Métiers d'art.

Alimentation : une reconnaissance nationale

Fin 2025, le Projet Alimentaire Territorial du Parc a reçu une reconnaissance de niveau 2 par le Ministère en charge de l'alimentation. Cette reconnaissance va permettre de poursuivre les actions d'accompagnement des cantines scolaires et la création d'outils de sensibilisation sur l'alimentation et l'agriculture locale. Un travail sur l'adaptation au changement climatique va également être mené avec les agriculteurs.

Agir aux côtés du Parc

Amoureux du Périgord-Limousin, vous souhaitez contribuer à préserver la qualité de votre cadre de vie ?

Le Parc vous accompagne :

Devenez « Veilleurs d'étoiles ! »

Equipés d'appareils spécifiques, les veilleurs et veilleuses d'étoiles du Parc procèdent à des mesures de pollution lumineuse aux quatre coins du territoire. Depuis 2025, ils participent également aux suivis d'espèces nocturnes : rapaces, chauve-souris, vers luisants...

Mettez en place une protection environnementale durable sur votre terrain

L'Obligation Réelle Environnementale (ORE) est un outil juridique encore peu connu qui permet de mettre en place une protection environnementale durable sur son terrain, indépendamment des éventuels changements de propriétaire. Si cela vous intéresse, le Parc vous accompagne à chaque étape. Il est de plus habilité à assurer le rôle de garant environnemental, nécessaire dans la mise en place d'une ORE.

Engagez des travaux en faveur des milieux aquatiques et humides

Le Parc invite les exploitants agricoles et forestiers, détenteurs de parcelles traversées par la Dronne, la Côle ou leurs affluents à se rapprocher de ses services pour identifier les actions et financements possibles.



www.pnr-perigord-limousin.fr

info@pnrl.com

05 53 55 36 00

DES ÉLUS ALBANAIS À SAINT-SAUD-LACOUSSIÈRE

Le 7 octobre 2025 matin, accompagnée de Mme Morissonneau du Comité départemental du Tourisme de Périgueux, la commune a accueilli une délégation d'élus albanais venus découvrir le mode touristique périgourdin.

Ainsi, après avoir visité quelques sites bien connus, notre commune leur a ouvert les portes de notre tourisme vert, par la découverte du site du Trou de Philippou d'une part et des gîtes de Jonathan Smith au Vieux Moulin de la Maque (Forge de



Chapelas), en bord de Dronne, d'autre part.

Après l'accueil des élus par M. le maire à l'entrée du site du Trou de Philippou, Jonathan a rappelé, près de la cabane de feuillardier, l'histoire des charbonniers et l'activité des forges à proximité.

Un chargé de mission du

PNRPL a également expliqué le rôle exclusivement de conseils du Parc sur la protection des ressources en eau, la biodiversité, etc. et des différents enjeux liés à de nombreux facteurs environnementaux.



SECTION JEUNES

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



Vous êtes intéressés, n'hésitez pas : prenez contact en mairie. Cette année, six candidats au permis de conduire ont pu bénéficier d'une bourse de 300€ octroyée par la commune. Cette aide est versée directement à l'auto-école dispensatrice de la formation, pour tout jeune habitant la commune, âgé de 15 ans (conduite accompagnée) et de 18 à 25 ans (sous réserve de n'avoir pas eu de suppression de permis). Le versement de ladite somme n'interviendra qu'après l'obtention de la partie théorique de l'examen. En contrepartie, une condition sera soumise au jeune candidat, celle de participer à une activité bénévole de la commune.

Une convention sera établie entre la commune, l'auto-école et le candidat.

DEVENIR JEUNE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Pourquoi devenir jeune sapeur-pompier ?

Devenir jeune sapeur-pompier, c'est bien plus qu'une simple activité : c'est une expérience enrichissante qui développe l'esprit d'équipe, le sens des responsabilités et le courage. En s'engageant dès l'âge de 14 ans, les jeunes acquièrent des compétences en secourisme, tout en découvrant le quotidien des pompiers.

Conditions d'engagements

Pour devenir jeune sapeur-pompier, certaines conditions doivent être remplies afin d'assurer un engagement optimal et adapté à chaque candidat.

- Avoir entre 11 et 18 ans
- Fournir un certificat médical d'aptitude physique
- Fournir une autorisation parentale
- Résider à proximité de la section la plus proche



MISSION LOCALE



VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS

vous n'êtes plus scolarisé.e, la **Mission Locale** vous accompagne dans tous vos projets.

LOGEMENT

CITOYENNETÉ

EMPLOI

FORMATION

SANTÉ

MOBILITÉ

VIE QUOTIDIENNE



**À CHAQUE
JEUNE
SA SOLUTION !**



NOUS CONTACTER

05.53.52.59.91

www.missionlocalehautperigord.fr

Siège : Maison des services
Boulevard Henri Saumande - 24800 THIVIERS
thiviers@missionlocalehautperigord.fr

Antenne : Place Paul Bert - 24300 NONTRON
nontron@missionlocalehautperigord.fr

+ 11 LIEUX DE PERMANENCE
(sur rendez-vous)

Jumilhac le Grand, La Coquille, Mareuil en Périgord,
Brantôme en Périgord, Champagnac de Bel Air, St
Pardoux La Rivière, Excideuil, Lanouaille, Savignac Les
Eglises, Plégut Pluviers, Payzac



f **i** **in**

ASSOCIATION SOUTENUE PAR :



ET LES 4 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU HAUT PÉRIGORD

OBJECTIF CITOYEN

Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT

à la mairie du domicile



**OBJECTIF
CITOYEN**

www.defense.gouv.fr/JDC

Le recensement est obligatoire,

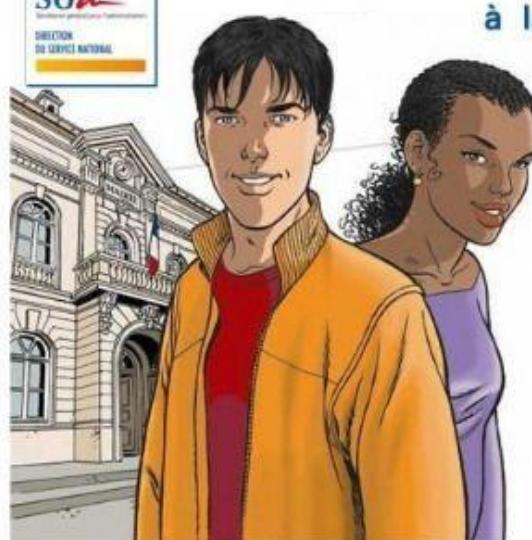
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

* Elle est délivrée sur présentation de :

- La carte nationale d'identité
- Le livret de Famille
- Un justificatif de domicile

* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)



MANIFESTATIONS 2026

DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
JANVIER			
Vendredi 9 janvier	Assemblée Générale	Comité de jumelage	Foyer rural
Dimanche 11 janvier	Vœux du Maire	Mairie	Foyer rural
Jeudi 15 janvier	Assemblée Générale	Gym & Marche	Foyer rural
Dimanche 18 janvier	Théâtre	La Cépième compagnie	Foyer rural
FEVRIER			
Samedi 21 février	Assemblée Générale + repas	Club du temps libre	Foyer rural
Samedi 28 février	Carnaval des enfants	1000 pattes	Extérieur
MARS			
Samedi 7 mars	Karaoké	Team mini 24	Foyer rural
Dimanche 8 mars	Assemblée Générale	Les Gaules saint saudaises	Foyer rural
Dimanche 15 mars	Elections municipales	Mairie	Foyer rural
Dimanche 22 mars	Elections municipales	Mairie	Foyer rural
AVRIL			
Samedi 04 avril	Concours de belote	Club du temps libre	Foyer rural
Vendredi 24 avril	Assemblée Générale	Comité des fêtes	Foyer Rural
Dimanche 19 avril	Concours pêche à la truite	Les Gaules saint saudaises	Grand Etang
Samedi 25 avril	Théâtre	La cépième compagnie	Foyer rural
MAI			
Jeudi 14 mai	Vide grenier	Saint Saud Foot	Dans le bourg
Jeudi 14 mai	Randonnées pédestres et VTT	Comité des fêtes	Extérieur
JUIN			
Samedi 27 juin	Théâtre	La cépième compagnie	Foyer rural
JUILLET			
Samedi 4 et dimanche 5 juillet	Ball Trap	Ste communale de chasse	Extérieur
Dimanche 12 juillet	Concours pêche au coup	Les Gaules saint saudaises	Grand Etang
Lundi 13 juillet	Sanglier à la broche	Ste communale de chasse	Extérieur
Lundi 13 juillet	Feu d'artifice	Mairie	Extérieur
Vendredi 24 au lundi 2 Août	Exposition artistes	Association artistique	Foyer rural
Vendredi 24 juillet	Marché des producteurs	Comité des fêtes	Extérieur
AOUT			
Vendredi 7 août	Marché des producteurs	Saint Saud Foot	Extérieur
vendredi 14 août	Soirée entrecôtes	Comité des fêtes	Grand Etang
Samedi 29 août	Fête de fin d'été	Saint Saud Ensemble	Dans le bourg
SEPTEMBRE			
Samedi 19 septembre	Théâtre	La cépième compagnie	Foyer rural
OCTOBRE			
Dimanche 4 octobre	Cèpes par là !	Comité des fêtes	Dans le bourg
Samedi 11 octobre	Randonnée	Octobre Rose	Extérieur
Samedi 17 octobre	Concours de belote	Club du temps libre	Foyer rural
Date à définir	Expositions photos	ACCB	Foyer rural
DECEMBRE			
Vendredi 4 et samedi 5 décembre	Téléthon		
Dimanche 13 décembre	Spectacle de Noël	Mairie	Foyer rural

Ces dates sont données à titre d'information, certaines ne sont pas encore connues. Elles peuvent être modifiées ou supprimées. Pour de plus amples informations, contactez les présidents d'associations dont les coordonnées figurent en page suivante.

Associations sportives et de loisirs

GYM ET MARCHE SAINT-SAUDAISE

SAINT-SAUD FOOTBALL

PETANQUE LOISIRS SAINT SAUD

LES ARCHERS DU PERIGORD VERT

AIRSOFT DU PERIGORD VERT

SKI CLUB PERIGORD VERT

LES GAULES SAINT-SAUDAISES

**STE des CHASSEURS et PROPRIETAIRES
de ST- SAUD**

LARRET EN MOUVEMENT

ATTELAGE TEAM MINI 24

CHATEIN Alain – 27, route Etang de Pabot – ST-SAUD ☎ 05.53.56.87.36

BESSE Daniel – 393, route du Relais de Poste – SAINT-SAUD ☎ 06.81.86.09.73

LOUP Jean – 520 route des Mouillères – SAINT-SAUD - ☎ 05.53.5672.78

BRUN Fred – la Veyrière – SAINT-SAUD ☎ 06.26.82.24.70.

BRUN Fred – la Veyrière – SAINT-SAUD ☎ 06.26.82.24.70.

DUMAURE Arnaud – 701 route des croquants – 24210 Limeyrat ☎ 06.73.80.37.23

MAISONGRANDE Fabrice –48 Route du Grand Etang --ST-SAUD ☎ 06.79.27.78.61

MONTASTIER Guillaume – 19 rue Georges Rocal– ST-SAUD ☎ 06 31 44 64 77

PASQUALI Filippo – 23, impasse du Chalard, Larret – SAINT-SAUD 07.64.24.97.78

REIX Nelly – Route de la minoterie – SAINT-SAUD ☎ 07 85 26 60 31

Associations artistiques

ASSOCIATION ART ET TISSUS

ASSOCIATION ARTISTIQUE DE SAINT-SAUD

**AMITIÉ, CREATIVITÉ, CULTURE,
BIEN-ÊTRE SAINT-SAUD-LACOUSSIERE**

DAMIEN Josette– 205 Route des Sources -SAINT-SAUD ☎ 06.82.60.75.64

GUICHARD Carolle – Maziéras – SAINT-SAUD ☎ 06.37.74.84.85

HERBE Chantal - mail : accb.saintsaud@gmail.com
☎ 06 38 75 52 77 ou 06 45 56 91 63

Associations festives

CLUB DU TEMPS LIBRE DE ST-SAUD

COMITE DES FETES ST-SAUDAIS

**JUMELAGE LES HAUTS DE DRONNE –
SAINTE MELANIE**

LA CEPIEME COMPAGNIE

SAINT SAUD ENSEMBLE

BESSE Marie-Thérèse – Chapelas – SAINT-SAUD ☎ 05.53.56.95.33

RENAUD Chloé ☎ 06 88 79 51 74 - STUHLER Nadine ☎ 06 15 42 60 07

CHICON Daniel – Vigne Chave - ST-PARDOUX-LA-RIVIERE ☎ 05 53 60 82 78

GAYOU Marie- Pierre - 16 rue du Boulevard ☎ 06.08.43.81.24

DOBBYNE Jackie – 22 Route de la pesée -SAINT-SAUD ☎ 06 09 94 99 24

Association culturelle

ASSOCIATION des A.C. et C.A.T.M.

LABROUSSE Patrick – 2679, Rte du Relais de Poste – SAINT-SAUD ☎ 06.81.09.11.13

Association Jeunesse

ECOLE "LES MILLE PATTES"

VIGNERON Laura – le Pic - ST- SAUD ☎ 06.75.18.18.48

Autre association

D-PAIS 24

Association de Défense de la Population,

De l'environnement et des Paysages

Du Périgord vert

LACOMBE Claude

44, impasse de l'ancienne école

Lieu-dit « Beynac » - SAINT-SAUD

☎ : 07.82.22.13.09

ASSOCIATIONS

Le contenu des articles du cercle associatif n'engage que leurs auteurs

ASSOCIATION D'AIRSOFT DU PERIGORD VERT

Pour tous ceux qui jouent aux jeux de shoot : Call of Duty, Fallout etc , l'Airsoft est fait pour vous. Notre association propose des scénarios, pour jouer avec immersion, dans des mondes futuristes tels que Pandora (Avatar), SG1 et Stargate, zombis etc...

Recherche et destruction, capture de drapeaux ou sauvetage de personnages seront vos objectifs en équipe !

Notre terrain d'une vingtaine d'hectares et des décors immersifs, feront de vous des sportifs aguerris ! Sortez de devant vos ordinateurs et venez rejoindre nos joueurs. Nous proposons également d'organiser des parties pour vos anniversaires, enterrements de vie de garçon, challenges entre collègues de bureau, de sport etc... Nous fournissons tout le matériel pour s'éclater en toute sécurité.

Pour tout renseignement contactez Fred Brun au 06 26 82 24 70



LES ARCHERS DU PERIGORD VERT



Une saison encore bien remplie pour notre club.

En mai, notre équipe de club finit championne de France de Tir Nature. Un graal que beaucoup de club aimeraient bien posséder. Un gros voyage en Afrique du Sud pour le WORLD BOW HUNTER 2025.

Frédéric Brun termine 3ème et Éric Alary 4ième dans leurs catégories.

Fin août pour le Parcours France à Trémolat, ce sont 11 archers du club qui ont fait le déplacement. Nous ramenons 4 médailles d'or et 3 d'argent ! Une attention particulière pour Titouan Damsin, 10 ans, sacré champion de France en Arc à Poulie.

Un grand merci à nos bénévoles encadrants qui font un travail de formation exceptionnel.

Notre club, ce n'est pas que de la compétition, c'est aussi du loisir en famille, et notre flexibilité est un de nos points forts.

Le club remercie la mairie de St Saud et tous ses sponsors : Ent Goudy, la sté Lim et 3D archery pour l'aide apportée.

Pour ceux qui seraient intéressés pour rejoindre notre équipe, le club propose des initiations gratuites, tous les samedis de 15h à 16h, au lieu-dit la Veyrière à St Saud Lacoussière.

Pour tout renseignement contactez Fred Brun au 06 26 82 24 70



COMITÉ DES FÊTES



De belles manifestations ont rythmé cette année 2025 :
Randonnée pédestre et parcours VTT au mois de mai
Marché de producteurs en juillet
Soirée entrecôte le 14 août
Cèpes par là le 1^{er} dimanche d'octobre
Public nombreux et météo idéale ont permis la réussite de ces festivités. Sans compter sur l'engagement sans faille de nos bénévoles, toujours présents.
Nous les remercions vivement ainsi que la municipalité de Saint Saud pour son soutien.

Le bureau du Comité des Fêtes.

Confrérie du cèpe

La confrérie du cèpe qui longtemps a accompagné la fête du cèpe a définitivement dissout son association. Nous remercions chaleureusement Madame LOOS , Présidente, pour le don de 762.66 € versé à notre commune.



ANCIENS COMBATTANTS

Notre association, bien que vieillissante, arrive à maintenir ses effectifs. A ce jour, nous comptons 14 adhérents.

Le bureau reste inchangé :

Président : Labrousse Patrick

Secrétaire : Labrousse Patrick

Trésorier : Lalisou René

Responsable porte-drapeau : Montastier Gilbert

Porte-drapeau junior : Martial Abbie

Enfin, comme tous les ans, notre section a été représentée lors de toutes les commémorations.



ASSOCIATION « LES MILLE PATTES »

Cette année l'association a participé aux financements de :

-Diverses sorties scolaires

-Des cadeaux de Noël

-Des divers projets pédagogiques menés par les enseignantes (pour l'ensemble des classes du R.P.I.)

-La sortie au parc du Reynou pour les maternelles

-La classe découverte dans les Landes pour les

CP.CE1.CE2.CM1.CM2

Nous avons organisé plusieurs ventes par correspondance, ainsi que des animations : un repas en novembre, des chocolats de Noël, des madeleines ainsi qu'un loto et une kermesse et un repas en fin d'année pour l'ensemble des élèves du R.P.I.

Ces différentes manifestations furent une belle réussite. Nous remercions vivement la commune de Saint Saud Lacoussière pour leur subvention et leur soutien tout au long de l'année, ainsi que le comité des fêtes pour leurs aides et particulièrement celle de leur bénévole Michaëlla qui a fait preuve d'une grande générosité lors de la fête « **Cèpes par là** » ainsi que pour notre repas de novembre.



Cette année l'association se voit dans l'obligation de réduire ses événements par manque de bénévoles ; malgré tout, nous avons prévu une bourse aux jouets, un carnaval, une vente de plantes ainsi que la chasse aux œufs anciennement organisée par **Familles Rurales**.

Laura VIGNERON, Présidente

Aurélie MEUNIER, Trésorière

Lorine GRONDAIN, Secrétaire

GYM et MARCHE SAINT SAUDAISE

Déjà une nouvelle année qui commence et 2026 sera celle de la continuité pour notre association qui se porte toujours aussi bien.

Le Club fonctionne toujours de la même façon :

Marche : Mardi matin à 9h30,
Parking de la Mairie

Gym : Jeudi soir à 19h au Foyer Rural.

Merci à la Municipalité pour son écoute et sa contribution

Le Bureau
Président : CHATEIN Alain
05 53 56 87 36 ou 06 70 05 07 73

Secrétaire : ROUCHUT Josiane 05 53 56 94 21
Trésorière : CHATEIN Françoise 06 37 52 90 37



ASSOCIATION ARTISTIQUE DE SAINT-SAUD-LACOUSSIÈRE

La 15ème édition de l'exposition estivale s'est déroulée du 26 juillet au 03 août cette année. Notre invité d'honneur était Michel Bordas, originaire de la commune, mais avant tout pastelliste renommé. Il a eu plaisir à retrouver notre commune et nous avons eu la joie de découvrir sa passion, son talent notamment pour les paysages alentours. Les visiteurs ont manifesté leur enthousiasme pour cette édition tant pour la qualité que pour la diversité des artistes locaux présentés.



Par ailleurs nous tenons à remercier la Mairie pour avoir redonné un coup de jeune au mur d'exposition, les œuvres n'en furent que mieux mises en valeur.

En 2026, l'exposition se déroulera du 24 juillet au 02 août. Nous vous y attendrons nombreux et nombreuses pour cette 16ème édition. A noter que si certaines personnes souhaitent s'impliquer dans l'organisation de cet événement, elles peuvent nous contacter par mail.

Comme l'année précédente, nous organisons des ateliers mensuels où les artistes peuvent se

retrouver et échanger sur les techniques respectives dans la convivialité et la bonne humeur.
Ces ateliers sont annoncés sur la page Facebook de l'association.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de renseignements. L'adhésion à l'année est fixée à 25 €.

Pour suivre les actualités de l'association : www.facebook.com/artsaintsaud/
Carolle GUICHARD, Présidente carolle.guichard@laposte.net
Corinne FERRER, Trésorière ferrercorinne24@gmail.com

SKI CLUB PÉRIGORD VERT



Une saison 2026 placée sous le signe de la glisse pour tous ! Installé sur le grand étang de Saint-Saud-Lacoussière, le **Ski Club Périgord Vert** propose depuis de nombreuses années la découverte et la pratique du ski nautique dans un cadre naturel privilégié, au cœur du Parc naturel régional Périgord-Limousin. Entièrement géré par des bénévoles passionnés et soutenu par la commune ainsi que par la communauté de communes, le club accueille chaque été un public varié : résidents, touristes, familles, groupes d'amis... et sportifs en quête de sensations.

Affilié à la **Fédération Française de Ski Nautique & Wakeboard (FFSNW)**, le club garantit un encadrement conforme aux normes fédérales et met en avant une pratique accessible au plus grand nombre.

Encadrés par une équipe formée et dynamique, les participants peuvent découvrir ou redécouvrir les plaisirs de la glisse dans une ambiance conviviale et sécurisée :

- **Babyski pour les 4-10 ans** : grâce à un matériel adapté (skis légers, gilets enfant, barre d'apprentissage), les plus jeunes vivent leurs premières sensations sur l'eau en toute confiance
- **Ski nautique et wakeboard** : pour les ados et les adultes, initiation ou perfectionnement, chacun trouve son rythme et son style de glisse
- **Bouées tractées 2 ou 3 places** : une activité fun et accessible, idéale pour un moment entre amis, en famille ou pour célébrer un événement (anniversaire, enterrement de vie de garçon...)
- **Handiski et accessibilité** : labellisé « Loisir, sport pour tous » et « Valides-Handicapés pour une pratique partagée », le club dispose de matériel spécifique (handiski, stabilisateurs, châssis hamac...) permettant d'accueillir les personnes en situation de handicap. Il met également à disposition du poste de secours un **tiralo**, fauteuil amphibie facilitant l'accès à la baignade pour les personnes à mobilité réduite

Saison 2026 : ouverture tous les week-ends de juillet et d'août

Le Ski Club Périgord Vert sera ouvert **tous les week-ends de juillet et août 2026** pour vous faire vivre de nouvelles aventures nautiques.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre page Facebook "Ski Club Périgord Vert" ou sur notre site internet : www.skiperigord.fr

SAINT SAUD ENSEMBLE



En 2025, Saint Saud Ensemble a organisé sa troisième fête annuelle de fin d'été. Nous essayons d'en faire un événement véritablement international, mais à Saint Saud on l'appelle communément la fête franco-britannique !

Il est peu probable que nous attirions un jour des foules immenses dans notre petite commune rurale, mais nous avons réussi à organiser une fête populaire qui plaît à un large public. Pour cela, je remercie tous les membres de notre petite équipe de bénévoles, le conseil municipal pour son soutien financier et pour avoir affiché nos posters sur tous ses panneaux d'affichage, le Comité des Fêtes pour avoir fourni tout le matériel, des tables aux cuillères à café, le Club de Pétanque pour avoir à nouveau organisé la très populaire confrontation entre le Royaume-Uni et la France, et les entreprises locales qui ont offert de très généreux lots pour la tombola.

Une mention spéciale également à Heinz Breuckmann pour l'exposition photographique et pour avoir introduit le jeu Aunt Sally à Saint-Saud, ainsi qu'à Evelyne Faimonville pour le don de deux magnifiques lithographies mises aux enchères.

Nous nous tournons déjà vers la fête de 2026, qui aura lieu le 29 août, et nous serions ravis d'accueillir de nouveaux membres dans notre équipe. L'association confirme également qu'elle reprend les cours de français précédemment organisés par Familles Rurales.

Veuillez noter la composition de notre nouveau bureau :

Présidente : Jackie Dobbyne
Vice-Présidente : Val Povey
Trésorier : Ken Reynolds
Secrétaire : Barbara Francis
Ken Reynolds Président sortant

Mail : saintsaudensemble@gmail.com

Facebook : Association Saint Saud Ensemble





L'année piscicole 2025 est terminée. Le temps est venu comme tous les ans de faire le point afin d'en extraire les points forts ainsi que les points faibles.

Déjà nous pouvons affirmer que la sécheresse est revenue au galop comme trop souvent ces dernières années, malgré l'espoir que nous avons eu en 2024. Le manque d'eau que cela engendre avec des températures exceptionnelles dès le mois de juin, avoisinant les 38°/40°, crée les conditions pour un réchauffement de l'eau qui n'est vraiment pas bon pour nos salmonidés et ce qui certainement augmente le % de la mortalité des truites. Heureusement qu'il y a de nombreuses zones très ombragées tout au long de la Dronne qui doivent amortir un peu le phénomène de réchauffement.

Les pêches électriques de contrôle en fin de saison se sont bien déroulées à la date prévue, le 2 octobre 2025, car contrairement à 2024 les eaux étaient très basses, ce qui facilite la tâche.

Comme tous les printemps, nous avons procédé à des alevinages de truitelles produites par des géniteurs endogènes de la Dronne, un premier alevinage le 13 mars 2025 de sujets à résorption de vésicule dans les petits ruisseaux, ainsi que le 14 mai 2025 des alevins nourris un mois plus tard dans la Dronne. Les dates peuvent varier en fonction des conditions climatiques du moment.

Le nettoyage des rives de la Dronne est toujours d'actualité, bien entendu les bénévoles sont les bienvenus ; en tout cas merci à eux et plus particulièrement aux fidèles de la première heure.

Amis pêcheurs, j'espère que vous avez passé de bons moments au bord de l'eau, que ce soit en rivière ou en plan d'eau, malgré les chaleurs accablantes qui ne favorisent pas trop l'appétit des poissons.

Passons aux activités : notre concours de pêche à la truite de début de saison a été un succès, avec une forte affluence (68 pêcheurs) ; celui du 14 juillet ayant été plus modeste avec 39 participants. **J'en profite pour vous donner les dates 2026 : concours de pêche à la truite le 19 avril 2026 ; concours de pêche au coup le 12 juillet 2026.**

Je tiens à remercier tous les membres de notre conseil d'administration pour leur fidélité dans les tâches qui sont les leurs ainsi que tous les bénévoles. Merci à Charleyne, Guilaine, Sandra pour la vente des cartes de pêche, bien évidemment merci aux propriétaires qui nous font confiance en nous donnant leur accord pour le nettoyage des rives de la Dronne.

Pour info, je vous donne la date de notre assemblée générale, qui se tiendra comme d'habitude au foyer rural le dimanche 8 mars 2026 à 10h00.

Bureau et CA :

Président : Maisongrande Fabrice

Vice-Président : Renaud Daniel

Secrétaire : Pinte Marc

Secrétaire adjoint : Renaud Étienne

Trésorière : Renaud Martine

Trésorier adjoint : Forgeneuf Christophe

Autres membres du CA : Agard Gérard, Bonno Michel, Dupinet Daniel, Feydi Claude, Marquet Jean-Claude

Le Président Fabrice Maisongrande

ASSOCIATION ARTS ET TISSUS

L'atelier « Arts et Tissus » se réunit tous les mardis à 14h dans la salle du presbytère, dans une ambiance amicale, ponctuée d'un goûter chaleureux. Cet atelier est multi créations, ce qui peut être la couture, le patchwork, le tricot, la broderie et d'autres activités relatives au tissu.



Nous avons toujours envie d'apprendre de nouvelles techniques. Aucune qualification n'est demandée, seuls les plaisirs d'apprendre et d'échanger. Chacune profite des apprentissages et des conseils des plus expérimentées. Plusieurs d'entre nous avons participé au mois de mars à une journée interclubs chez nos amies du club de Jumilhac, un plaisir pour toutes. Si la couture vous intéresse, venez passer un après-midi en notre compagnie. Nous vous attendons avec plaisir.



La présidente : Josette Damien La secrétaire : Barbara Francis

ACCB SAINT SAUD Amitié Créativité Culture Bien-être Groupe Photo - Groupe de Chant - Groupe salon du livre

En 2025 ACCB a organisé le 1 et 2 novembre un Salon du Livre, une Expo photo et un Marché Gourmand au Foyer Rural.

Le 30 aout le groupe photo a participé à la Fête de Fin d'été avec une expo photo. Nous avons exposé, en plein air, des photos en grand format de 80 x 120 cm sur bâche.

Le groupe photo se réunit le 1^{er} et le 3^{ème} lundi du mois à 19h30 au Foyer Rural.

Plusieurs sorties photo ont été organisées au cours de l'année. Nous avons aussi organisé des ateliers photo en hiver. Nous prévoyons d'autres sorties pendant l'année 2026.

Le groupe de chant et de karaoké se réunit le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois à 19h au Foyer Rural.

Le groupe de chant et de karaoké s'est créé en septembre 2021. Il s'agit d'un groupe d'une dizaine de participants qui se réunissent pour chanter en toute décontraction. Le but est d'avoir le plaisir de se retrouver. Nous sommes accompagnés à la guitare par Ken Reynolds. Quand il est absent, nous fonctionnons en karaoké. Notre répertoire est franco- anglais.



Groupe Salon du livre

S'est également ajouté un autre groupe dédié à l'organisation des Salons du livre à Saint Saud et à Miallet. Les activités ont commencé en 2024 pour préparer un Salon du Livre à Miallet en mars 2025 et se sont poursuivies pour préparer le Salon de Saint-Saud en novembre. Les sympathisants et volontaires, amateurs de romans, sont les bienvenus dans ce groupe qui manque cruellement de membres à Saint Saud.

Vous pouvez trouver toutes les infos sur les trois groupes sur notre site web : <https://accbsaintsaud.com>

Y compris les liens vers nos pages Facebook et nos photos sur notre page Instagram.

Contact : Mail : accb.saintsaud@gmail.com Chantal Herbé – Présidente - 06 45 56 91 63

Heinz Breuckmann – Trésorier – 06 38 75 52 77

COMITÉ DE JUMELAGE

« LES HAUTS DE DRONNE/STE MÉLANIE »



Cette association, qui réunit les communes de St Pardoux et de St Saud, a pour but de développer ses relations avec le Québec et en particulier avec Ste Mélanie, une petite ville de la région de Lanaudière, située à environ 80 Km dans le nord de Montréal.

Ses activités sont nombreuses et variées :

Chaque année, elle propose au mois de mars la dictée francophone scolaire organisée par France/Québec



francophonie. En 2025 un record de participation a été battu avec 2175 élèves de 40 écoles et collèges de Dordogne. Les résultats sont souvent très bons ; en septembre nous avons remis le premier prix national à une élève du lycée de Nontron.

Notre sortie annuelle, ouverte à tous, nous a conduits vers Cognac avec rendez-vous dans une cave, puis repas en commun, croisière sur la Charente et visite de la ville de Saintes.

Notre soirée théâtrale d'automne connaît toujours un grand succès.

Vous pouvez aussi nous voir et vous procurer des produits québécois lors des fêtes locales : fête du cèpe de St Saud et marché de Noël de St Pardoux, où nos crêpes sont réputées.

Mais cette année notre grande aventure a été le voyage au Québec pour fêter les 20 ans de la signature du jumelage à Ste Mélanie du 3 au 17 octobre, période où la végétation est la plus belle.

Nos amis Québécois nous ont reçus pendant quatre jours chez eux. D'abord nous avons assisté à la grande cérémonie protocolaire dans l'église de Ste Mélanie, suivie d'un repas avec échange de cadeaux des municipalités. Puis nous sommes partis, toujours guidés par des Québécois, vers le lac St Jean avec différentes visites (Shawinigan, le village de Val Jalbert), une croisière sur le Saguenay, l'Île d'Orléans et les chutes de Montmorency. Enfin la visite des villes de Québec et de Montréal, toujours guidés par nos amis.

Découvrir ou redécouvrir (pour certains) le

Québec dans ces conditions, c'était vraiment idéal !

Si vous aimez les voyages et les rencontres, toujours dans la bonne humeur, vous pouvez nous rejoindre en prenant contact lors des fêtes auxquelles nous participons ou en envoyant un courriel à :

daniel.chicon@wanadoo.fr . Nous vous attendons.

Le président : Daniel Chicon



SAINT SAUD FOOT

Saison 2024/2025 : Le club finit à la 7^{ème} place en D3 départementale. Résultats en dents de scie avec parfois de bonnes prestations sur les terrains. Comme tous les ans, la saison se termina par la fameuse soirée paëlla au stade.

Saison 2025/2026 : Effectifs en régression : Seniors 21 (dont 5 pas toujours disponibles) ; Dirigeants et dirigeantes : 11 ; jeunes 6 ; et 2 arbitres officiels.



Cette année a très mal commencé, avec beaucoup (5) de joueurs blessés indisponibles plusieurs semaines voire plusieurs mois pour Alexis (Rupture des ligaments du genou). Un seul match gagné et un seul match nul sur 8 disputés. Deux questions se posent : sommes-nous capables de remonter au classement ? et l'an prochain y aura-t-il encore une équipe de foot à Saint Saud ? Je rappelle que ce club a été créé en 1927 et qu'il serait regrettable que nous ne puissions fêter son centenaire.

Composition du bureau :
Président : BESSE Daniel Vice-Président : LAPIERRE Jean Trésorière : LIGEON Typhanie
Secrétaires : DEZAUTEZ Marie Christine, REYTIER Betty
Dirigeants : POTOT Jean Loup, LOUP Jean, FOURNIER Thierry, DAUBISSE Thomas, BEYLY Pierre, GRAND Alexia, GRAND Pascal

Jeunes en entente avec Javerlhac
Et Nontron/St Pardoux



Nos arbitres officiels



SAINT SAUD PÉTANQUE

Encore une année bien remplie et de nouveaux adhérents sont venus rejoindre le club. Cette année a eu lieu une sortie au château de Beynac et une promenade en gabarre en fusion avec « Le temps libre ». Une belle journée pour tous.

Durant l'année nous avons mensuellement des tournois internes ouverts à tous et un championnat du club pour les adhérents. Après ces challenges un petit encas pour égayer cette fin de journée. A lieu également un repas de plein air sur le boulodrome qui associe la bonne humeur et la convivialité. Cette année encore un concours franco-britannique a lieu et a remporté un vif succès.

Pour la fin de l'année un repas est prévu. Encore merci à tous pour votre participation au bon fonctionnement du club. Nous continuons à jouer sur le boulodrome le mardi, jeudi et vendredi à partir de 14h00.

Venez nous rejoindre nombreux.

Pour 2026 l'association prévoit un panel de festivités.

Renseignements au 06 89 47 12 43 ou loup.j@orange.fr



LARRET EN MOUVEMENTS

Au cœur du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin, l'association Larret en Mouvements fait vivre un lieu singulier, situé à Saint-Saud-Lacoussière : un espace où l'art, la vie collective et l'écologie se rencontrent et s'inventent au quotidien. Depuis 2021, Larret se développe comme un "mi-lieu", à mi-chemin entre centre artistique, maison de pratiques corporelles, lieu de résidence, habitat collectif et terrain d'expérimentations sociales.

À Larret, le mouvement est un langage central. Tout au long de l'année, l'association propose des ateliers de danse contemporaine, d'improvisation, de contact improvisation, de butô, de yoga et de pratiques somatiques. Ouverts aux habitant·e·s du territoire comme aux personnes de passage, ces temps de pratique permettent d'explorer le corps autrement, de cultiver la présence et de créer du lien dans un cadre bienveillant et inclusif. Larret est aussi un lieu de création. Des artistes y développent des projets mêlant danse, musique, arts visuels, performance, écriture ou constructions collectives. Les résidences et ateliers relient l'expression artistique à la vie quotidienne, aux rencontres humaines et aux réalités du territoire. Parmi ces initiatives en 2025, le projet Plurivert occupe une place importante. Il s'agit d'un projet artistique intergénérationnel qui se construit au fil d'ateliers et de moments partagés, et qui se conclut par une mise en scène collective. Mené en collaboration entre autres avec la MECS de Saint-Jory-de-Chalais, l'EHPAD de Nontron, Le Pôle des Métiers d'Art de Nontron, le Parc Naturel Régional et la

Mairie de Saint Saud, Plurivert rassemble des jeunes, des résident·e·s âgé·e·s, des artistes et des habitant·e·s autour d'une expérience sensible et créative. La diversité des profils réunis crée une dynamique unique qui réactive les lieux investis (salles, jardins, espaces communs) en les

transformant en scènes vivantes. Le projet a également animé le bourg de Saint-Saud lors de la journée du 13 juillet où chacun·e trouve sa place, quelle que soit son histoire ou ses capacités.

L'association a également organisé un festival des arts vivants au cœur du bourg en mars.

En parallèle, le projet Éco-Sit s'adresse spécifiquement aux adolescent·e·s et propose une éducation sensible à l'environnement à travers la

cuisine, le jeu, la découverte du corps et la sensibilisation à la nature. Ce travail vise aussi à nourrir l'imaginaire, afin de tisser des liens plus riches et vivants avec les milieux qui nous entourent, tout en fédérant des

structures locales et des citoyen·ne·s autour d'expérimentations sociales et de formes concrètes de coopération.

Chaque mardi, un atelier de danse ouvert à toutes les personnes intéressées continuera d'animer le lieu, tandis que les dimanches accueilleront une jam libre pour expérimenter en mouvement. Au printemps 2026, l'association prévoit de reprendre les bals trad (flor de pè), véritables moments conviviaux ouverts à toutes et tous initié en septembre. À partir de janvier 2026, un atelier de danse destiné aux enfants viendra enrichir les propositions régulières. Par ailleurs, les habitant·e·s de Saint-Saud seront invité·e·s à proposer des actions ou projets qu'ils et elles souhaiteraient développer dans les espaces de Larret.

En cultivant le jardin, en accueillant des habitant·e·s temporaires ou en organisant des temps de rencontre ouverts, Larret cherche à inventer des formes de vivre ensemble qui respectent la terre autant que les individus.



Ouvert à tou·te·s artistes, amateur·rice·s, voisin·e·s, curieux·ses Larret en Mouvements invite chacun·e à pousser la porte pour découvrir un lieu où l'art, la nature et le collectif se rencontrent, s'entremêlent et se réinventent.

FAMILLES RURALES DE SAINT SAUD

Une page se tourne ! Après plus de trente-cinq ans, faute de reprise, l'association Familles Rurales arrête ses activités et manifestations.

Nous vous remercions d'avoir été fidèles et solidaires.

Nous vous présentons tous nos bons vœux de bonheur et de santé.

La Présidente Martine SEEGERS

Vice-Président Jean-Loup POTOT

Trésorières Josiane ROUCHUT et Mireille MONDOUT

Secrétaire Marie Christine DEZAUTEZ



Un repas festif marque la fin de l'association

LA CÉPIÈME COMPAGNIE

Sous l'égide de Familles Rurales, la Cépième Compagnie a pu recevoir en spectacle au printemps de cette année deux troupes extérieures, le 15 mars 2025 la troupe de Chancelade avec une énigme policière et le 12 avril la troupe du théâtre de La Grange avec « L'art et la manière ». Notre spectacle annuel a suivi le 27 juin avec le rendu des cours Enfants, Ados et Adultes.



L'association Familles Rurales s'arrêtant, la Cépième Compagnie est en cours de prendre son envol avec sa propre association, que vous pouvez d'ailleurs rejoindre soit en tant que futur(e) comédien(ne), petites mains pour nos costumes, assistant(e) décorateur, régisseur (se), petites mains pour la buvette et les petites choses sucrées.

Nous avons fini l'année avec, le samedi 22/11/25 au soir, « Ramsès II » par la troupe du Théâtre de la Grange de Rudeau Ladosse qui est revenue nous faire un petit coucou, notre équipe Saint-Saudaise qui nous a réitéré « Venise sous la neige », au profit du Téléthon, le dimanche 07/12/25 à 15H et nous avons participé à la coordination du spectacle de Noël pour les enfants, « L'important c'est d'essayer » par la Compagnie Plume de l'Arbre de Lalinde, offert par la mairie, le dimanche 14 Décembre à 15H. Pour tous renseignements tel : 06 08 43 81 24



ATTELAGE TEAM MINI 24



L'association Team Mini 24 a de nouveau brillé cette année 2025. Le 6 avril, un concours de longues rênes (travail à pied) était organisé à Séreilhac (87). Pour l'occasion Nelly Reix a présenté les poneys Alejandro et Illusion et ils ont remporté les deux premières marches du podium ; puis ont marqué des points pour la qualification au championnat de France.



Pour aller chercher les points manquants et pouvoir être qualifié, un concours a été ouvert à Lempzours (24) le 25 mai et c'est encore la première marche du podium pour Alejandro et Nelly. Ceci les qualifie pour le championnat de France à Lamotte-Beuvron (41), qui s'est déroulé le 19 et le 20 juillet, seuls engagés de la Dordogne dans cette épreuve avec 12 concurrents.

Ce concours se déroule sur deux épreuves : une le samedi avec une reprise de dressage imposée qui classera le couple 4^{ème} au classement provisoire ; puis le lendemain la reprise libre sur musique parfaitement orchestrée, qui fait monter Nelly et son poney sur le podium en remportant la médaille de bronze.

Avec le même poney, Nelly a participé au Mountain Trail à St Front d'Alemps (24), épreuves à pied et à longues rênes, et c'est la première et la deuxième marche du podium dans la même épreuve que Nelly remporte devant 16 concurrents.

Une année 2025 riche en émotion avec de beaux résultats. L'association a aussi effectué des activités autour du cheval avec les enfants de la micro-crèche de Brantôme ainsi que les résidents de la maison familiale de St Saud.

CLUB DU TEMPS LIBRE

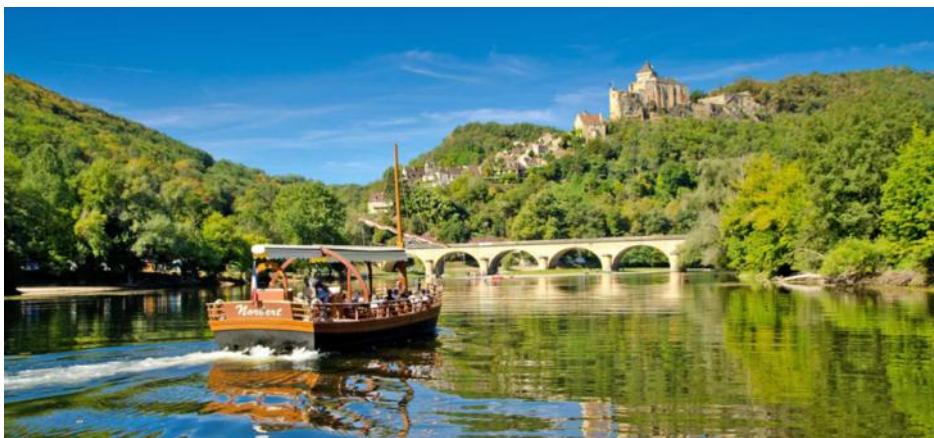
Une soixantaine d'adhérents pour l'année 2025 avec de nouveaux visages ; le mercredi entre 30 et 35 d'entre eux se retrouvent pour divers jeux (belote, tarot, Scrabble, Rummikub) et le goûter très apprécié, une journée très agréable pour tous.

Au cours de cette année 2025, nous avons eu deux concours de belote, un voyage au château de Beynac avec promenade en gabare, l'assemblée générale suivie d'un repas et la fête des 80 ans, même si cette année il n'y avait personne à être honoré avec un repas à l'Hostellerie St Jacques.

Nous avons eu comme chaque année la perte de quelques membres : placement en EHPAD ou décès, y compris la disparition brutale de Louisette.

Un grand merci à toutes les personnes bénévoles pour nos manifestations ainsi que tous les donateurs pour les concours de belote ou les anniversaires. Nous remercions aussi la municipalité et les secrétaires de mairie pour leur écoute et leur disponibilité.

La Présidente, Mme Marie-Thérèse BESSE et les membres du bureau



SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE DE SAINT-SAUD-LACOUSSIERE

L'année 2024-2025 a été riche en activités pour notre Société de Chasse de Saint-Saud-Lacoussière. Grâce à l'engagement de nos membres et au respect des règles de sécurité, la saison s'est déroulée dans de bonnes conditions et a permis de poursuivre notre mission de régulation, de prévention des dégâts agricoles.

Le Ball-Trap des 5 et 6 juillet 2025 a été une grande réussite, avec la réalisation de 217 planches sur le week-end et 200 repas le samedi soir. Nous adressons nos sincères remerciements à tous les participants ainsi qu'aux bénévoles dont l'implication a permis le bon déroulement de cette manifestation conviviale.

Fort de ce succès, nous reconduirons le ball-trap le 4 et 5 juillet 2026

Le bilan de la saison de chasse 2024-2025 met en évidence une dynamique positive et un investissement fort de nos adhérents. Sur les chevreuils attribués (75), 52 ont été prélevés. Concernant les sangliers, 72 ont été réalisés sur une attribution de 92 sangliers. Enfin, l'attribution de 25 cervidés contre une réalisation de 27 dont 1 à l'approche. Les prélèvements à l'approche avec 7 renards et 5 chevreuils. Et le piégeage avec 1 renard, 10 ragondins et 1 blaireau.

Pour la saison 2025/2026, le bilan provisoire à fin octobre 2025 fait état de 36 chevreuils, 16 sangliers, 12 cervidés et 11 renards prélevés. Par ailleurs, nous envisageons en plus du Ball-Trap, l'organisation d'un repas de chasse durant l'été 2026, afin de partager un moment convivial avec l'ensemble de nos membres et des habitants.



“La passion de la chasse, c'est le respect de la nature, la transmission d'un savoir-faire et le plaisir d'être ensemble sur le territoire”

Composition du conseil d'administration :

Président : **MONTASTIER Guillaume**

1er Vice-président : **BOISSAVIT Vincent**

2ème Vice-président : **MALLARD Thomas**

Secrétaire : **BOST Alexia**

Secrétaire adjoint : **FILLEUL Guillaume**

Trésorier : **DUBREUIL Pascal**

Trésorier adjoint : **CHAPUT Nicolas**

Le bureau remercie chaleureusement les 91 membres actifs de la société, ainsi que les propriétaires, agriculteurs, bénévoles, élus locaux, commerçants et autres associations pour leur engagement et leur collaboration.

Après plus de dix années de lutte, D-PAÏS 24 est très heureuse de pouvoir vous annoncer **l'abandon définitif du projet éolien « Le Petit Bos » de Milhac-de-Nontron.** Le pourvoi de la SARL Champs Gazania a été rejeté par le Conseil d'Etat, décision du 24 juillet 2025, N° 501019. Cette victoire est le résultat d'un long combat humain, juridique et sociétal, très âpre.

Un grand merci à toutes et tous, citoyens, associations, collectifs. Rien n'aurait été possible sans votre mobilisation massive, chacun ayant apporté sa contribution selon ses moyens pour faire échouer ce projet. Malgré la stratégie des promoteurs, qui ont cherché à imposer leur projet en séduisant élus et citoyens par des discours rassurants, avec l'affirmation erronée selon laquelle les études de « faisabilité » ne les engageaient en rien, malgré le fait qu'ils aient cherché à imposer leur projet en épuisant tous les recours juridiques possibles (Bordeaux, Paris), ce projet d'implantation d'éoliennes gigantesques (hauteur : +200 m) a fini par échouer. Au final, le mépris des délibérations ultimes des conseils municipaux et de l'opposition populaire a mis en lumière le caractère manipulateur de leurs approches initiales et de leurs discours.

Restons vigilants : les promoteurs industriels peuvent toujours avancer cachés, comme ils l'ont fait ailleurs, en se dissimulant, derrière des projets dits « citoyens » – des « projets-citoyens-vitrines » – qu'ils financent majoritairement ou qu'ils restructurent dans un second temps pour tromper la population ; et parfois même les investisseurs privés initiaux.

Il est donc crucial de rester attentifs à la protection de notre environnement.

En vous souhaitant, à toutes et à tous, le meilleur pour 2026

Pour D-PAÏS 24, le Président, Claude LACOMBE

Association pour le Don de Sang Bénévole de Saint-Pardoux-La-Rivière

Le but de l'association pour le Don de Sang Bénévole de Saint-Pardoux-La-Rivière est d'aider l'Établissement Français du Sang à la promotion et à l'organisation des collectes de Saint-Pardoux-La-Rivière, où ont été recueillies cette année 200 poches. Les prochaines collectes auront lieu les vendredis, 23 janvier, 15 mai, 17 juillet, 2 octobre et 27 novembre 2026, de 15h30 à 19h à la salle polyvalente de Saint-Pardoux-La-Rivière. On peut donner son sang de 18 à 70 ans.

Pour une meilleure fluidité et afin d'éviter l'attente, il est préférable de réserver son horaire de don sur le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr> ou appeler l'EFS au 05 53 45 52 40.

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour subvenir aux besoins des malades. Aucun produit ne peut remplacer le sang et les produits sanguins qui en résultent sont vitaux. Un million de malades sont soignés chaque année grâce aux dons.

Donner son sang : un geste si simple mais si précieux pour ceux qui en ont besoin.

La collation post don, obligatoire, offerte par l'association se veut un moment de détente et d'échange. En début d'année, l'association est heureuse d'offrir un cadeau à chaque donneur de sang en remerciement de son geste altruiste.

La pièce de théâtre du 28 juin organisée au profit de l'association, a été un franc succès : (76 entrées payantes). Nous remercions la troupe les "Boucan folie" d'Abjat sur Bandiat, pour la qualité de leur prestation pour les deux pièces, " Ne m'appelle plus chérie, chéri !" et "La bourrique et le canasson", pour le don de toute la recette à l'association, ainsi que la municipalité de Sceau Saint-Angel pour la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes.

Nos remerciements appuyés vont aussi vers les donneurs de sang, les bénévoles de l'association et les municipalités de Saint-Pardoux-La-Rivière, Saint-Saud-Lacoussière, Saint-Front-La-Rivière et Champs-Romain, pour leur précieuse aide financière et matérielle.

Allez : Rejoignez-nous ! Gilbert Jean-Marie Roussarie Marc Puybareau Président 06 87 16 87 38
donsangstpardoux@gmail.com



Félibrée 2026 Abjat s/ Bandiat

Ensemble, Communes Voisines et Territoires Unis autour de la Félibrée

« Chabatz d'entrar dins la Felibrejada !

En 2026, notre village d'Abjat-sur-Bandiat aura l'immense joie d'accueillir la Félibrée, grande fête occitane organisée chaque année depuis plus de 120 ans. Cet événement, porté avec Lo Bornat dau Perigòrd, célèbre nos traditions, nos savoir-faire, notre langue et la convivialité qui caractérise si bien nos communes du Périgord.

La Félibrée ne se construit jamais seule: elle vit grâce à l'énergie des villages environnants, des associations, des habitants et de toutes celles et ceux qui souhaitent partager un peu de leur temps, de leurs talents ou simplement leur bonne humeur.

Comment participer ?

- Rejoindre l'un des ateliers (fleurs, animation, décoration, danse, costumes, métiers traditionnels...)
- Proposer une animation ou un savoir-faire au cœur de la fête
- Aider ponctuellement lors des événements préparatoires
- Ou devenir bénévole lors du grand week-end début 3-4 et 5 juillet 2026

Chaque personne compte : que vous soyez membre d'une association, passionné par la culture occitane, bricoleur, musicien, cuisinier, ou simplement curieux, votre participation sera précieuse.

REJOIGNEZ-NOUS!

Fabienne Rodot Martin Présidente
et le Comité d'organisation de la Félibrée d'Abjat 2026



Contact :

Mairie d'Abjat-sur-Bandiat: 05 53 56 81 08

Comité d'Organisation Félibrée 2026 : Fabienne Rodot Martin -
07 76 34 53 73



